

Instauration et coexistence de deux communautés de pratiques sur le Plateau de Millevaches (France) : une contribution à l'étude des forêts comme terrains de vies

Eléonore Kirsch and Dorothée Denayer

Volume 20, Number 3, December 2020

Gestion des ressources naturelles : réflexion impertinente autour des ressources naturelles et de leur finalité

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1079340ar>

DOI: <https://doi.org/10.4000/vertigo.29205>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Kirsch, E. & Denayer, D. (2020). Instauration et coexistence de deux communautés de pratiques sur le Plateau de Millevaches (France) : une contribution à l'étude des forêts comme terrains de vies. *VertigO*, 20(3). <https://doi.org/10.4000/vertigo.29205>

Article abstract

In an industrialized context, based on a forest history marked by normativity, we propose to consider the *instauration* of forests and management practices as dynamic and territorialized negotiations. The practices of management actors and the forest resource, are shaped together by creating territories that are "land of life", rather than simple production means. In France, on the Plateau de Millevaches, two communities of forest managers compete for "good recipes" to promote either productivity or the biodiversity. First instaured as a hyper-productive socio-technical system, the monospecific forest serves economic revitalization. Mobilized by other actors as a place of ecological struggle, the actors of irregular forest becomes a platform for innovation, social cohesion and reflection on the consequences of industrialization. Between "techno-systematic" and "eco-systemic" management, differences in forest practices and definitions are sometimes a source of conflict. Each community is trying to build its forest management approach as an ideal. Yet these two dynamics, during their establishment processes, co-exist and influence in trajectories that are neither impervious to each other nor fenced. Reflecting together a complex forest and territorialized land of life, these two communities are considered here from the perspective of socio-ecology, in the service of a broader reflection on the transition and subsistence through inhabited, learning and plural forests.



Instauration et coexistence de deux communautés de pratiques sur le Plateau de Millevaches (France): une contribution à l'étude des forêts comme terrains de vies

Eléonore Kirsch et Dorothée Denayer

Introduction

« Les forêts ne sont pas des objets passifs. (...) [elles] sont des entités mouvantes, tramées dans une toile complexe de relations qui lient de multiples expériences d'expertise, de mythe, d'éthique et d'histoire » (Baldwin, 2003).

- 1 En France, à l'heure du changement climatique, le Grenelle de l'environnement¹ a réaffirmé le rôle écologique de la forêt, ainsi que la mise en valeur du bois, ressource naturelle renouvelable et mobilisable sous forme d'énergie ou de matériau (Landmann et al., 2010). La forêt dite durable², telle que définie dans les politiques publiques forestières, se doit d'être gérée comme multifonctionnelle et selon une démarche concertée. Afin de communiquer ces intérêts, le slogan plébiscité sur la scène publique est: « *produire plus, tout en protégeant mieux* »³ (FNE et al., 2007). Cette orientation est une nouvelle étape dans la trajectoire de la politique forestière française, qui a connu de multiples mutations au fil du temps. Visant autrefois des objectifs de réduction de la pénurie en bois de France, les normes forestières de l'État prônent aujourd'hui l'exploitation de forêts « *abondantes en bois sur pied* ». La volonté d'une transition est amorcée, qui suppose de multiples innovations pour davantage tendre vers des forêts à la fois très productives et préservées du point de vue, notamment, de la biodiversité (Boutefeu, 2005). Dès lors, les injonctions vacillent entre l'intensification de la production de bois, pour répondre à une demande grandissante de produit à base de cette ressource, et des intentions de multifonctionnalité à travers les référentiels de

durabilité (Brédif, 2008). Mais, malgré l'inscription à l'agenda politique de ces préoccupations, les actions entreprises sont majoritairement orientées vers la décapitalisation⁴ du bois en forêt et l'intensification de la production ligneuse⁵. Pour autant, qu'elle incite à la production ou à la protection, la gestion des forêts françaises est héritée d'une tradition politico-administrative empreinte de normativité, façonnée par une législation centralisée (Sergent, 2017) qui œuvre à correspondre à un idéal de forêt (Brédif et Arnould, 2004).

- 2 Depuis le XIXe siècle, un modèle de régulation nationale, qui confère à l'État central le monopole de la production de normes et de valeurs imputables à la gestion des milieux, a émergé (Sergent, 2017). Face aux fortes spécificités territoriales, la question se pose alors de savoir comment traduire concrètement les référentiels de durabilité à des échelles locales (Brédif, 2008). Pensée à une échelle nationale, la quête de durabilité s'accompagne d'abord d'une recherche d'uniformité dans les pratiques et les gestes techniques (d'inventaire, de reboisement, de conservation, de production, etc.), et tend à dissimuler les expériences et innovations développées par les acteurs de la gestion sur le terrain. Celles-ci sont peu valorisées dans la littérature (Boutefeu et Arnould, 2006). Et quand elles le sont, les aspects techniques prennent le pas sur l'étude et la compréhension des forêts comme des lieux qui se développent de manière intimement liée aux existences d'êtres humains et non-humains⁶. Ces forêts qui, comme l'exprime J-B Vidalou, ne sont pas des « *espaces situés dans un ailleurs improbable du monde* », mais bien compris « *dans un rapport singulier qui surgit au cœur du monde, entre les êtres, entre les règnes* » (Vidalou, 2017). Lieux de multiples interactions, et loin d'être inhabitées, elles sont non seulement ressources, mais surtout « *source de vie* » (Azam, 2019).
- 3 Les gestionnaires des forêts expérimentent pourtant des innovations – techniques, mais également en termes organisationnels et sociaux – pertinentes à prendre en compte pour penser la gestion durable. La compréhension de ces innovations passe par une réflexion plus large sur les aspects humains des territoires forestiers et des modes de gestion (Kouplevatskaya-Buttoud et Buttoud, 2008). Autrement dit, dans une perspective de transition des systèmes forestiers, il s'agit d'inscrire la gestion forestière dans des « *terrains de vies* » (Latour, 2017), ce qui passe par une compréhension des attachements⁷, des représentations, des relations de subsistance et de dépendance spécifiques entre des acteurs humains et les forêts. Elinor Ostrom poursuit cette réflexion en dénonçant l'hypothèse de la tragédie des communs, et en ré-ouvrant les forêts aux communautés humaines, après une période marquée par la privatisation et l'étatisation des ressources naturelles. Mais trop souvent les « *commons* » largement documentés dans ses travaux (Ostrom et Baechler, 2010) sont résumés aux « *biens communs* » : des ressources-êtres et ressources-objets dont on peut disposer en dehors des relations qui leur permettent d'exister. Or, comme le rappelle justement Geneviève Azam, les communs, au-delà des biens matériels et immatériels, constituent des systèmes incluant également les individus, les collectifs et les conventions sociales qui instaurent ces êtres ou ces objets comme ressources (Azam, 2008). La notion de communauté est largement invoquée comme unité de gestion idéale, car uniforme et particulièrement adaptée aux territoires, cependant il est important de considérer leur hétérogénéité intrinsèque, de les envisager comme des collectifs au sein desquels des individus singuliers interagissent, s'allient, sans pour autant toujours défendre le même point de vue ou les mêmes usages (Agrawal, 1999). Si la notion de communauté est pertinente pour considérer des collectifs d'acteurs se conformant à certains modes et

pratiques de gestion communs, il est nécessaire de les considérer comme des alliances qui se construisent et évoluent dans le temps, d'acteurs qui, individuellement, poursuivent leurs propres projets.

- 4 L'État français et les propriétaires privés confient depuis longtemps⁸ la gestion des milieux à la figure technocrate des « forestiers-experts ». Ceux-ci se présentent de prime abord comme un corps professionnel uniforme, au sens propre pour les agents publics de l'ONF, dont la tenue militaire renforce l'identification à une organisation homogène (Boutefeu et Arnould, 2006;). Les forêts sont pourtant sources et résultats d'attachements individuels qui alimentent les usages collectifs, en particulier dans le chef des gestionnaires. Leurs pratiques sur le terrain sont plus que des gestes qui façonnent les milieux forestiers, elles constituent une part importante des relations qui, dans le chef des acteurs, *« participent à l'incorporation du lieu, à l'élaboration de son savoir, et par conséquent, à l'attachement à cet espace. »* (Hennion, 2004). Envisagées sous cet angle, les compétences et les expériences des gestionnaires de la forêt se révèlent loin d'être uniformes et largement à explorer. Elles constituent une prise empirique pour comprendre la trajectoire actuelle des milieux forestiers, les opportunités et les défis que la quête de durabilité représente à l'échelle des territoires.
- 5 L'étude socio-écologique des milieux forestiers passe donc par l'analyse des pratiques décrites par les acteurs qui se revendiquent gestionnaires de la forêt, en les resituant dans des espaces propices à la compréhension des choix sociotechniques et des valeurs qui les sous-tendent (Callon et al., 2001). En travaillant ensemble, en formant un réseau de relations qu'ils entretiennent, en collaborant et en partageant leurs connaissances et outils qu'ils alimentent au fur et à mesure, ceux-ci forment d'abord, comme l'entend Etienne Wenger, une communauté de pratiques. Ils font communauté, car forment un *« groupe qui interagit, apprend ensemble, construit des relations et à travers cela développe un sentiment d'appartenance et de mutuel engagement. »* (Wenger et al., 2002). Un groupe qui n'est pas fondé sur des catégories d'acteurs relativement figées et apparemment homogènes (ex.: les forestiers), mais bien sur des répertoires de pratiques qui mettent en relation des acteurs potentiellement hétérogènes. Ces communautés se révèlent dynamiques, apprenantes, mais aussi socio-techniques et plus largement hybrides (Lestel, 1998): elles incluent des humains et des non-humains vivants qui constituent un véritable réseau⁹ (Callon et Law, 1997) au sein duquel les pratiques sont distribuées. Ces dernières, comme définies par le sociologue Andreas Reckwitz, correspondent à des comportements routinisés qui lient *« plusieurs éléments interconnectés entre eux: des formes d'activités corporelles, des formes d'activités mentales, des "choses" et leur usage, des connaissances de base constituées de compréhension, savoir-faire, états émotionnels et motivations »* (Reckwitz, 2002). Elles nous permettent, en *« donnant accès au monde social »* (Latour, 2006) et en *« suivant les acteurs au plus près »*, de comprendre la distribution de l'action et les interdépendances présentes dans les réseaux.
- 6 Notre hypothèse est que les communautés forestières et leurs pratiques contribuent à faire exister les forêts, les instaurent: non seulement elles les plantent, mais elles les découvrent, les explorent, les inventent, les racontent. Nous soutenons qu'il est possible d'avoir accès à ces dynamiques par le prisme des expériences vécues et décrites par les acteurs de terrain, par ceux qui pratiquent la forêt et qui en même temps existent et se définissent par elle (Latour, 2010). En suivant ces processus d'instauration, la forêt se déploie dans toute sa multiplicité (Fruteau de Laclos, 2011), non seulement en termes de formes, mais également en termes de relations vivantes et

sociales. Ce sont autant de « *modes d'existence* » (Souriau, 1943), différentes définitions de la forêt qui coexistent, et dont l'analyse se révèle pertinente pour comprendre les spécificités propres à la gestion des ressources d'un milieu vivant.

- 7 Pour mener à bien nos réflexions, nous nous sommes penchées sur le cas de la forêt du Plateau de Millevaches, au cœur de la Montagne Limousine. Les forêts et leur gestion y font face, malgré une histoire forestière récente, à une multitude d'enjeux à la fois économiques, environnementaux et sociaux relatifs à l'intensification de la production ligneuse, à l'augmentation des risques naturels et la reconfiguration démographique du Plateau. Face à ces enjeux, le territoire, et les milieux forestiers en particulier concentrent des intérêts divergents et prononcés, ce qui mène à la confrontation des acteurs, pratiques et modes de gestion. Les forêts de la montagne limousine sont ainsi source de tensions, anciennes et ancrées, et ce depuis les premières plantations résineuses (Olivier Balabanian, 1980).

Méthodologie de l'enquête de terrain

- 8 Avec une approche sociologique qualitative et un ancrage interdisciplinaire en sciences de l'environnement et en philosophie, notre posture est basée sur le principe d'induction qui vise à ce que les hypothèses de recherche émergent des données de terrain et de leur analyse (Ghasarian, 2002). Notre objectif est de comprendre, par le biais des témoignages des acteurs de terrain, comment ils développent un point de vue, une expérience et des connaissances situées (Dumez, 2013). Notre enquête vise à collecter les récits des acteurs, afin d'analyser tant les pratiques que les discours qui les véhiculent.
- 9 En premier lieu, un corpus de vidéos historiques¹⁰ réalisées par la chaîne de télévision locale TV Millevaches¹¹ nous a permis de construire une première compréhension du contexte dans lequel s'ancre notre terrain d'étude, et d'appréhender l'évolution des préoccupations forestières depuis 1960. Après cette phase de recherche documentaire préalable, nous avons entamé une série de 20 d'entretiens semi-directifs avec des agents de coopératives forestières, des agents du Parc Naturel Régional de Millevaches, des gestionnaires forestiers indépendants, des experts forestiers, des membres d'associations environnementales, des techniciens en eaux et forêts, et des transformateurs de bois et des habitants locaux. Ces rencontres se sont basées sur des guides d'entretien définis au préalable et le choix des acteurs a été effectué grâce à une cartographie¹² qui a évolué au cours du terrain. Les entretiens avaient pour objectif d'évoquer avec eux leur expérience et leur vécu de la forêt du plateau, ainsi que la description des pratiques qui fondent leur engagement individuel et collectif dans tel ou tel modèle de gestion. Les données empiriques ont par la suite été traitées et analysées par un codage des entretiens¹³, après une transcription méthodique des enregistrements.
- 10 L'enquête se préfigurait comme la comparaison symétrique de deux modes de gestion forestiers antagonistes dans leur dimension territorialisée. Il fut rapidement nécessaire de l'adapter au constat qu'ils co-existent, et ne peuvent totalement être compris s'ils ne sont pas envisagés de concert précisément de par leur caractère territorialement situé. Cette étude n'a pas eu l'ambition de classer les communautés en les délimitant une fois pour toutes, mais a eu au contraire la volonté de penser les instaurations par la catégorisation des pratiques et non des acteurs. Les quelques catégories d'acteurs citées

constituent des exemples, mais ne sont ni seules ni représentatives. Pour garder une cohérence avec l'approche par les « *modes d'existence* » nous nous sommes intéressées à l'ontologie plurielle de la gestion, celle « *en train de se faire* », et non pas à sa représentativité. Comme le dit Bruno Latour, il s'agit de « *qualifier les façons multiples dont on peut dire l'être* » (Fossier et Gardella, 2006).

- 11 Dans cet article, nous décrivons dans un premier temps le territoire et son histoire, la dynamique forestière avec une profondeur historique. Nous appréhendons ensuite les récits des gestionnaires, de comprendre comment des pratiques situées instaurent singulièrement les forêts. Ces pratiques s'articulent en deux modèles de gestion portés par deux communautés. Le modèle dominant est le premier que nous analyserons, il tend vers une gestion industrielle et intensive de la forêt limousine. Ce mode de gestion, que nous qualifierons de « *techno-systématique* », s'instaure dans une histoire particulière et à travers le développement d'une communauté de pratiques regroupant de nombreux acteurs locaux. Il met en collaboration de multiples acteurs humains (comme les gestionnaires forestiers, les propriétaires, les exploitants forestiers, les bûcherons ou encore les industriels du bois), mais, nous le verrons également, non-humains, comme le douglas, résineux incarnant une essence de choix dans une orientation de gestion résolument productiviste. Plus récemment, sur des parcelles parfois voisines, une autre communauté de pratiques a émergé, résultant de la mobilisation d'autres acteurs et d'une transformation plus récente du territoire. Nous analysons ces autres pratiques de gestion, plus minoritaires, que nous nommons « *éco-systémiques* », qui se revendiquent ouvertement plus naturalistes et plus environnementales. Les acteurs de ces deux communautés affichent leurs spécificités, déployant côte à côte des terrains de vie forestiers fondés sur des valeurs et des projets apparemment différents. Nous envisageons dès lors dans une troisième partie leur comparaison, et leurs interrelations, entre co-existences antagonistes et influences mutuelles. La conceptualisation de la problématique par les modes d'existence nous permet donc d'initier une analyse territorialisée de la gestion multiple de la forêt du Plateau de Millevaches, à travers la compréhension et la description des trajectoires des communautés forestières qui s'y déploient et s'y reconnaissent, entremêlant de façon étroite dimensions écologiques, techniques et sociales.

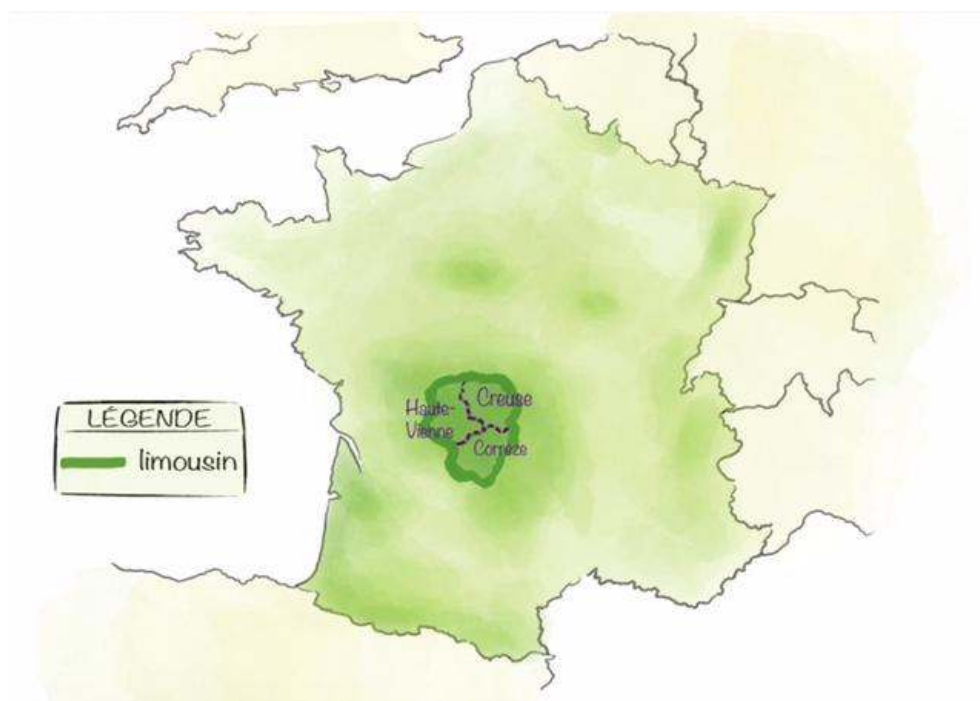
Le Plateau de Millevaches: une transformation historique du territoire socio-forestier

« Pauvre pays que ce plateau, dont l'histoire fut jalonnée de disettes. Pauvres ces habitants qui devaient émigrer chaque été et s'employer comme maçons » (Larrère, 1978).

- 12 Chaque forêt a une histoire qui est le résultat d'une accumulation de représentations, de comportements, de conflits et des luttes menées en son nom (Vidalou, 2017). Le Plateau de Millevaches, portion de la montagne limousine¹⁴, est un territoire niché au cœur de la France dans l'ancienne région administrative du Limousin¹⁵ (Cf. Figure 1), elle-même constituée des départements de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne. Ce plateau chevauche ces trois départements dans des proportions variables (Cf. Figure 2), mais n'est pas clairement délimité administrativement. Nous considérons dans cette étude la même délimitation que celle retenue pour le plateau dans l'Atlas des paysages du Limousin de 2005 (DREAL, 2005). Celui-ci est aussi largement englobé par le

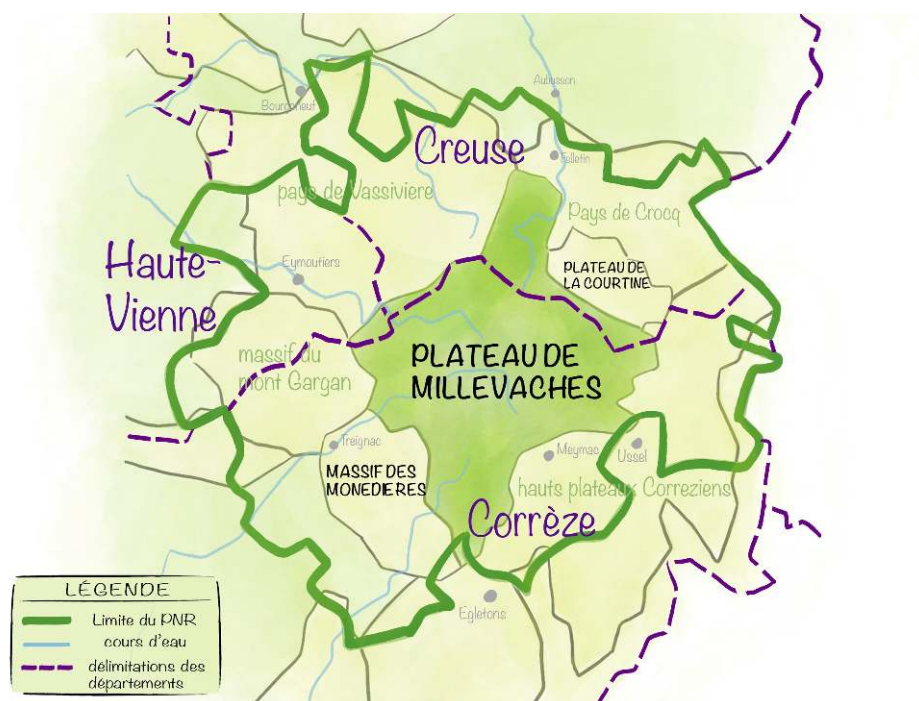
territoire du Parc naturel régional (PNR) de Millevaches (qui déborde sur les régions limitrophes).

Figure 1. Carte de localisation du Limousin / Location map of Limousin.



Réalisation: Clothilde Kirsch.

Figure 2. Carte de localisation du Plateau de Millevaches / Location map of Plateau de Millevaches.



Source: Lucas Destrem, 2011. Réalisation: Clothilde Kirsch.

- 13 Aussi dénommé localement comme le « *Pays de l'Arbre et de l'Eau* » (Grandcoing, 2010), le Limousin a basé son identité paysagère ainsi que son activité économique sur ses forêts. Actuellement majoritairement privées (à hauteur de 94 %) et morcelées en petites propriétés forestières discontinues¹⁶, elles représentent un symbole fort du département (Arnaudet et al., 2014). Et pour cause, son taux de boisement est estimé au début des années 2010 à près de 53 % (PNR Millevaches, 2011), ce qui correspond à 16 000 ha à l'échelle du PNR de Millevaches. La forêt s'impose visuellement à qui vit sur le territoire ou y passe son chemin. Fierté pour les uns, opportunité de travail, de promenades ou de cueillettes pour les autres, les forêts sont reconnues comme le patrimoine au sens large du Plateau de Millevaches. L'arbre comme élément constitutif dominant du paysage incarne ce patrimoine, qui est aussi économique. Largement mobilisé pour la production de bois¹⁷ d'œuvre, de trituration ou d'industrie, ce secteur génère une grande part de l'emploi des travailleurs du département¹⁸.
- 14 Pourtant, ces forêts résultent d'un peuplement récent. En effet, au début du XXe siècle, les forêts occupaient des surfaces extrêmement faibles sur le plateau, au contraire des landes et bruyères qui donnaient sa tonalité au paysage, cadraient la vie des bergers qui gardaient les brebis dans les prés, et réveillaient le cœur nostalgique des émigrés saisonniers partis s'employer dans les villes. La lande c'était « *la terre, le pays... même.* » (Beynel, 1998). Les paysans exploitaient les céréales pour leur consommation propre, mais n'obtenaient que de maigres récoltes sur des terres caractérisées par leur pauvreté. Du début du XXe siècle aux Trentes Glorieuses, de son inexistence à son omniprésence, la surface forestière connaît pourtant une augmentation fulgurante. Christian Beynel nous rappelle que ce boisement est le fruit d'innombrables initiatives, individuelles,¹⁹ mais également de transformations sociales: nous pouvons citer le massif exode rural du début du XXe siècle alimenté par la déprise agricole, ainsi que l'impulsion donnée par les aides financières proposées par le Fonds Forestier National des années 1950. L'« *annexion de l'espace rural* » (Larrère, 1978) par la ressource forestière a suscité beaucoup d'espoirs. Tandis que le plateau passe d'un pays sans bois à une forêt dominante, d'un paysage ouvert à un paysage fermé, d'une agriculture de subsistance à une sylviculture effrénée, toute une économie se déploie pour travailler et exploiter la forêt de la montagne. Dans un contexte général de boisement du territoire français, effectif à partir des années 1950, le Limousin constitue la région de France où le plus haut taux de boisement a été enregistré avec une augmentation de plus de 200 % pour le plateau (Beynel, 1998). Ce boisement intensif, cette « *inversion paysagère* » comme le citera Michel Périgord, souligne à la fois la nouveauté et l'importance de la mutation à laquelle ont dû faire face les habitants du plateau (Périgord, 1994).
- 15 La tendance à la décapitalisation des forêts est prônée par les politiques publiques, la ressource bois de plus en plus sollicitée au niveau national et au niveau régional, notamment par la mise en place de nouveaux instruments d'action publique. Le récent Programme national de la forêt et du bois (PNFB) (établi en 2016 jusqu'en 2026) et sa déclinaison régionale (le Programme régional de la forêt et du bois, ou PRBF), constituent les outils de pilotage de la politique forestière, qui institue un cadre national supposé être adapté à chacune des régions françaises lors de son application au sein des Commissions régionales de la forêt. Dans le cadre de ce plan, il faut créer de la valeur et de l'emploi à partir de la richesse de la forêt française, en mobilisant la ressource dans le strict « *respect d'une gestion durable* » via la mise en œuvre d'un plan

d'action à décliner au niveau régional (Gault et al., 2017). Ainsi la législation étatique est largement centralisée et identique en valeur et en normes sur l'ensemble du pays. Les dispositifs sociotechniques retenus reposent quant à eux sur le Plan simple de gestion (qui comprend un état des lieux, l'établissement d'objectifs à moyen terme, et le programme d'intervention) considéré comme l'outil de base de la gestion durable de la forêt. Il constitue à la fois un instrument d'incitation, de régulation et de suivi-contrôle de la gestion²⁰. Pourtant cet outil, obligatoire pour les forêts de plus de 25 hectares, n'est que peu sollicité par les structures forestières du plateau. Les forêts répondant à ces critères sont peu nombreuses, car en majorité morcelées, éparpillées et de superficies inférieures à celles plébiscitées. Pour le limousin, seuls 27 % des propriétaires déclarent, au début des années 2000, posséder un document de gestion, et 59 % des propriétaires de plus de 25 ha possèdent un document de gestion agréé²¹ (Arnaudet et al., 2014).

- 16 Ainsi, compte tenu de la configuration des forêts du plateau – enclavé, de faible densité et marqué par l'exode rural passé – nombreuses sont les parcelles échappant au contrôle des documents de gestion dont le discours normé plébiscite l'homogénéisation (Brédif, 2008). En réalité, les petites, moyennes et même les grandes propriétés forestières (minoritaires en nombre sur le plateau) sont empreintes de diversité. On y retrouve une multitude de propriétaires, une variété de parcelles et de gestionnaires (de coopératives, indépendants, experts ou propriétaires eux-mêmes). Le PNFB, PRFB, les différents outils, les critères de durabilité et concepts liés résonnent comme de grandes lignes directrices traduisant une vision de ce que doit être la gestion durable des forêts, une gestion qui se veut consensuelle, non critiquable, presque irréaliste (Brédif et Arnould, 2004). Les acteurs en charge de la gestion des forêts²² se situent par rapport à ces injonctions, et les normes sont largement invoquées pour justifier les pratiques forestières qui émergent. Pourtant, le territoire, la réalité du terrain empreinte d'aspérités, échappe aux règles générales. Pour appréhender l'écart entre normes et gestion réelle, il est nécessaire d'enquêter auprès des acteurs de terrain. Ce faisant, nous pouvons dégager des communautés d'acteurs rassemblées autour des pratiques de gestion effectivement mises en œuvre sur le territoire.

Une communauté « techno-systématique »

Une communauté forestière nouvelle, standardisée autour de peuplements éphémères

- 17 Avec les actions du Fonds Forestier National jusqu'en 1950, la ressource forestière apparaît sur le plateau comme une alternative à la crise de l'agriculture, et constitue une nouvelle forme d'appropriation de l'espace, « *un bon moyen d'occuper le terrain* » (Beynel, 1998). L'enrésinement est présenté comme une solution miracle peu coûteuse et porteuse d'avenir pour des paysans en quête de reconversion²³. Malgré le désir de Marius Vazeille de donner le pouvoir de décision aux « *petits paysans* », l'agriculture traditionnelle du plateau disparaît peu à peu. Les Trente Glorieuses entraînent un rythme d'innovation révolutionnaire, influencé par l'investissement massif de propriétaires privés citadins (Larrère, 1978). Les tempêtes de novembre 1982 et de décembre 1999²⁴ détruisent des parcelles forestières entières et restent profondément gravées dans les mémoires. Elles ont pour conséquence l'accumulation

d'une quantité importante de bois qui, balayés par les rafales, jonchent les parcelles et doivent être traitées rapidement et efficacement pour éviter les pertes. Cette nécessité se traduit par le développement rapide de tout le secteur d'activité.

- 18 Pour la population locale et les professionnels du bois, c'est la période à partir de laquelle la ressource bois a éveillé les intérêts économiques en se révélant comme un apport financier réel. Elle représente alors un « *starter économique de la forêt limousine* » (un agent du CRPF²⁵ Nouvelle-Aquitaine) en propulsant la création de grosses unités de stockage et de transformation du bois, ainsi que l'introduction de machines aux cadences de production inédites qu'il s'agit de rentabiliser. Tout est mis en œuvre pour que le secteur bois représente une véritable plus-value économique, technique et sociale, une source de redynamisation pour cette région ayant irrémédiablement souffert de la précarité.
- 19 Une part importante du milieu forestier est dédiée à la production de bois optimale et rentable, pour répondre à une demande nationale « *de plus en plus effrénée* » (un agent de coopérative forestière). En grande majorité, les gestionnaires misent sur des équipements (humains et matériels) standardisés pour mener à bien des travaux d'envergure, des traitements à grande échelle pour atteindre une performance de production. Soutenus par des pratiques faisant « *face à l'évolution des techniques* » (un propriétaire forestier), comme l'hyper-mécanisation et le regroupement structurel, ceux-ci préconisent un type de traitement qui associe la ressource à une certaine monospécificité (surtout de résineux) et des révolutions courtes. Ces traitements et pratiques sont à l'origine des parcelles en « *futaie régulière* » de moins de 100 ans, qui constituent le mode de gestion le plus répandu sur le plateau²⁶. Lorsqu'il est question de futaies régulières, les gestionnaires considèrent des peuplements « *équiens* » (arbres de même âge) connaissant plusieurs stades d'évolution au cours desquels les actions sylvicoles de coupes, d'élagages ou d'éclaircies vont orienter un peuplement homogène dans sa composition. Les gestionnaires, après la plantation des jeunes pousses (jusqu'à deux ans), ont recours à des opérations de traitements des arbres (parfois en ayant recours à l'utilisation de produits phytosanitaires) à intervalle régulier. Lors d'opérations de mise en lumière, certains arbres sont coupés et les arbustes et buissons en sous-étage dégagés, afin d'éviter des défauts de pousse.
- 20 Ces futaies, majoritairement traitées en peuplement monospécifiques, répondent à la volonté des gestionnaires d'optimiser les conditions de récolte: le gestionnaire identifie une essence « *objectif* » qu'il privilégie dans la parcelle. Comme les arbres arrivent pratiquement au même moment à maturité, les gestionnaires procèdent à une coupe définitive, et cela en une seule opération: la coupe rase ou mise à blanc. Ceux y ayant recours mettent en exergue la facilité de sa mise en application: du bûcheronnage au débardage, et grâce à la mécanisation et l'utilisation d'abatteuses, le personnel requis est moins nombreux et moins qualifié. Au-delà, la coupe rase facilite la centralisation et l'optimisation de la masse de travail à effectuer pour sortir le bois de la forêt: « *Oui moi je préfère les monocultures. [...] Quand on fait une mise à blanc, ça m'évite pas mal de trier les essences et de devoir faire des tas différents. C'est plus contraignant et beaucoup plus long sinon* » (un bûcheron). Le bénéfice économique pour le propriétaire est rapide. De plus, les lots de stères vendus, plus conséquents et de dimensions homogènes et comparables, voient leur prix augmenter.
- 21 Les gestionnaires ayant recours à la futaie régulière décrivent donc ce mode de traitement comme le meilleur moyen de valoriser la parcelle en produisant du bois de

« haute qualité » et « économiquement productif ». Non seulement ils privilégient des bois de qualité similaire devant être produits le plus rapidement possible par souci de rentabilité. Mais ils sont également amenés à travailler les essences les plus facilement valorisables par l'industrie, c'est-à-dire des arbres aux « fûts élancés, cylindriques, idéals pour leur valorisation future » qui permettent une « parfaite rationalisation de la ressource dans la parcelle » (Un propriétaire forestier). Elles correspondent aux attentes des industries et permettent de produire une grande quantité de bois en peu de temps grâce à la mécanisation. La « qualité » de la ressource est ainsi relative à sa transformation future dans les industries du bois, mais également à son prix de vente et donc aux demandes de calibration standardisée. En effet, les scieries doivent débiter les grumes en série avec des propriétés similaires. Ces forestiers considèrent ainsi qu'un bois est de qualité lorsqu'il est issu d'arbres homogénéisés, élevés et longilignes, où la branchaison est moindre (pour éviter la formation de nœuds), et où leurs diamètres ne doivent idéalement pas dépasser 50 cm (afin de pouvoir être traités facilement par les scieries et éviter les coûts supplémentaires²⁷).

- 22 La communauté humaine et non-humaine formée par les pratiques des gestionnaires s'attache donc à « formater » la forêt pour produire sa future ressource. Des forêts qui existent comme source d'un matériau où l'optimisation de l'arbre et la rentabilisation est de rigueur pour pouvoir être transformé et à terme commercialisé: « Une forêt ça se gère comme un champ de blé, mais à long terme » (un propriétaire forestier). L'étude du vocabulaire employé par les gestionnaires en futaie régulière s'apparente à une production proche de ce qui est remarquable en agriculture: « La sylviculture porte bien son nom, c'est une forme d'agriculture » (un technicien forestier). Les forêts sont instaurees comme des « plantations d'arbres » qu'il faut « récolter à maturité ».

Une communauté hybride à plus d'un titre: des coopératives à l'avènement du douglas comme essence idéale

- 23 Cette optique de forêt productrice de bois standards et jeunes apparue dans les années 1950 avec des plantations majoritairement effectuées à base d'épicéas continue de rester vivace de nos jours. Pour autant, cette trajectoire va connaître une inflexion, tout en restant dans le même paradigme, avec l'avènement du douglas (à partir des années 1975), essence venant tout droit d'Amérique et ayant des qualités de production de bois attrayantes pour la filière. Cette essence va peu à peu s'imposer face à l'épicéa qui sera délaissé par les gestionnaires, car peu résistant aux effets du changement climatique et peu adapté aux sols du plateau. Pour la filière de transformation, les avantages sont nombreux: « C'est un matériau formidable, renouvelable, qui est très solide et qui est durable en extérieur, donc l'arbre pousse vite et capte beaucoup de carbone et lutte contre le réchauffement climatique » (producteur de douglas en Limousin). Arbre à la pousse rapide et imputrescible, il peut atteindre de grandes hauteurs (près de 50 mètres en 50 ans) et présente d'autres qualités pour ses défenseurs.
- 24 Entre 2000 et 2010, le volume de bois produit est doublé ²⁸(PNR Millevaches, 2011), et les petites propriétés forestières (autour de 5 hectares) sur le secteur du plateau, de plus en plus nombreuses. Plantée après la guerre, la forêt à dominante résineuse arrive du point de vue de la gestion techno-systématique, à maturité. Pour faire face à cet apport de bois conséquent, et afin que les propriétaires obtiennent le meilleur rendement de leurs parcelles, une logique de marché et l'implantation d'une filière économique du

bois se mettent progressivement en place. Les premières coopératives forestières²⁹ voient alors le jour dans une optique de regroupement de propriétaires avec pour objectif la mise en commun des moyens humains et matériels nécessaires afin de répondre à une demande de bois grandissante et mener à bien des travaux d'envergure. La rentabilité et l'optimisation des parcelles sont étudiées avec précision et dans une « *démarche experte* » (agent de coopérative forestière).

- 25 Actuellement, les coopératives forestières restent les premiers acteurs économiques dans le domaine (l'interprofession forêt bois Boislim du Limousin estiment qu'ils exploitent entre 25 et 35 % de la surface régionale (BoisLim, 2017)), les propriétaires font appel à eux pour prendre en charge intégralement la gestion de leur patrimoine. Leur particularité réside dans leur traitement de chaque service de gestion dont l'élaboration des Plans simples de gestion, le reboisement, l'estimation financière des parcelles, et les travaux forestiers³⁰. Ainsi, un propriétaire forestier peut avoir recours à une coopérative forestière pour gérer, exploiter et valoriser sa parcelle sans avoir à s'y déplacer. Pour des propriétaires « *de plus en plus détachés de leurs biens forestiers* » (un agent de coopérative forestière), les coopératives incarnent la technicité, le progrès, mais aussi la praticité d'intervention. Leur apport dans l'économie forestière limousine est un symbole de développement et de création de valeur à la fois économique et sociale, mais plus encore, il est le témoignage de l'amélioration des conditions de vie. Véritable atout de la redynamisation du plateau, l'activité forestière doit être encouragée: il faut soutenir l'activité forestière à travers tous ses métiers, valoriser la filière et les emplois, pour améliorer le bien-être global. La dynamique que suit l'instauration des coopératives forestières sur le plateau en termes de sylviculture est une parfaite représentation de l'évolution de cette communauté d'acteurs et de l'image qu'ils veulent représenter pour le territoire.
- 26 Fortes de leurs activités, de la visibilité qu'elles apportent au secteur et de l'emploi qu'elles créent, ces coopératives ont le désir de faire de la gestion forestière du plateau une compétence réglementée et homogène. Pour la bonne réalisation des services de gestion proposés, elles se dotent de « *moyens matériels* » propres: machines, porteurs et autres engins utiles de l'exploitation forestière. Elles disposent également de moyens « *humains* », des salariés, dont les programmes sont organisés pour la réalisation des travaux forestiers et font appel à des prestataires indépendants pour d'autres services³¹. De plus, comme le morcellement constitue un frein à l'optimisation de l'exploitation, l'enjeu est pour les agents de coopératives d'étendre leur réseau de prestataires, mais également de propriétaires pour effectuer des regroupements afin de faciliter l'exploitation. À travers des « *prospections de proximité* »³², de zone en zone, l'agent étend à la fois son modèle de forêt gérée et rationalisée, sa communauté, et limite le morcellement parcellaire qui est un frein à une gestion « *généralisée souhaitée* » (un agent de coopérative forestière).

Une communauté instaurée dans une dépendance à la technique et au temps court

- 27 Depuis 1982 sur le Plateau de Millevaches, l'activité économique forestière engendre une réorganisation de l'industrie de transformation de bois, avec le développement et la modernisation des scieries du territoire (Bouet et Balabanian, 1986). Les scieries (au nombre de 80) sont disséminées sur le territoire limousin, et encerclent aujourd'hui la

Montagne limousine. Notons que dans la région toutes les étapes de la transformation sont représentées « *ce qui contribue au dynamisme économique du territoire* » (un agent de coopérative forestière). La proximité géographique de la filière a de ce fait fortement encouragé les industries et les coopératives à entretenir des relations « *pérennes* ». Leur volonté est d'établir un « *lien étroit avec les territoires sur lesquelles elles sont établies.* » Les acteurs de cette communauté ont élaboré un lien d'interdépendance avec la filière de transformation du bois, notamment à travers des contrats d'approvisionnement qui leur permettent d'accéder directement à la vente commerciale du bois, d'obtenir les meilleurs prix, et d'être plus compétitifs. Le bois doit dès lors sortir des forêts à une cadence soutenue, avec des volumes suffisamment importants pour répondre aux impératifs de production fixés par les contrats d'approvisionnement. Ce lien entretenu avec la filière incite les coopératives à ajuster leurs modes de gestion aux besoins fixes des scieries vers une sylviculture plus « *industrielle* » qui leur semble nécessaire pour répondre à la demande de bois. Les coopératives deviennent alors les « *courroies de transmission des grosses industries* » (un gestionnaire forestier indépendant). Ce point de vue est confirmé du côté des coopératives elles-mêmes: « *Si on veut une forêt qui produit, qui apporte un revenu au propriétaire, qui apporte de la richesse à un territoire, il faut une sylviculture qui se rapproche d'une production industrielle.* » (Agent d'une coopérative forestière)

- 28 Dans ce contexte, les acteurs des coopératives s'accordent sur le constat du poids de plus en plus important des industries dans la prise de décision des modes de gestions, dans une lutte d'influence exerçant une « *pression de production* » bénéfique à l'expansion de leur activité: « *Et on le sait, tout bon forestier le sait depuis des décennies et des siècles, sauf qu'ici plus encore qu'ailleurs, la forêt elle est sous la pression du système industriel, il y a des mégas industries. Par exemple, on a Saillat avec International Paper qui a besoin de 40 ou 50 camions bois jour* » (Un membre du Groupement de développement forestier de Millevaches). Le Limousin compte actuellement deux entreprises du secteur de l'industrie lourde, une papeterie à Saillat et une usine de panneaux ainsi que d'autres entreprises de transformation de panneaux. Ces usines sont de « *gros pourvoyeurs d'emplois avec 2739 emplois pour le seul secteur de l'industrie du papier/carton.* » (BoisLim, 2017) dans un secteur très concurrentiel.
- 29 La communauté forestière ainsi instaurée est fortement dépendante des rendements et développe des indicateurs de gestion qui deviennent le répertoire partagé en vue de répondre aux objectifs de production. Ces instruments nouveaux (comme les cartographies numériques, les systèmes d'information géographiques, les simulations, modélisations, etc.) leur permettent de domestiquer la complexité et le flot, parfois incontrôlable, d'informations à gérer (ratios, quotas de production, chiffres clés, etc.). La dépendance au progrès technique est également très forte, en particulier pour les bûcherons. Depuis les tempêtes Lothar et Martin, les aides financières régionales se sont multipliées pour la mobilisation et l'achat d'engins forestiers motorisés de dernière génération. Très chers à l'achat, les « *abatteuses* », les « *porteurs*³³ » et leur utilisation sont démocratisés dans le Limousin³⁴. Les abatteuses, qui sont les engins de bûcheronnage les plus pratiqués par les acteurs de cette communauté, ont profondément modifié les techniques de coupe pratiquées. Travaillant partout et par tous les temps, elles ont considérablement maximisé le rendement des coupes en diminuant la charge de travail des bûcherons manuels et en marquant un tournant dans la sécurisation de la réalisation des travaux en forêt. Pourtant, l'isolement

progressif des bûcherons dans des cabines d'abatteuses les empêche d'éprouver le terrain. Et, tandis qu'ils voient leur rémunération évoluer à la baisse, la productivité attendue est de plus en plus importante. Les crédits à l'achat élevés pèsent sur leurs conditions de travail et de vie. Certains bûcherons se disent « esclaves de leurs abatteuses ». Pour nombre de gestionnaires forestiers en futaie régulière, les nouvelles technologies d'abattage et la mécanisation généralisée des travaux forestiers sont pourtant une « *nécessité pour répondre à la demande croissante de bois pour la transformation* » (Un agent de coopérative forestière). « *C'est le progrès. On commence à le faire ici. Je pense qu'il faut partir de l'idée... les techniques évoluent, donc on suit.* » (Un technicien forestier).

- 30 Enfin, les acteurs de cette communauté forestière deviennent dépendants de la temporalité supposée par ces pratiques. Pour ces forêts industrialisées et marquées par la mécanisation, la temporalité biologique de pousse d'un arbre jusqu'à sa maturité n'est pas celle poursuivie. Un douglas, par exemple, présente une longévité naturelle pouvant atteindre 500 ans. Pourtant, la logique adoptée est de limiter le temps de pousse, couper les arbres de plus en plus jeunes en sélectionnant des essences avec un taux de croissance rapide. La recherche de limitation du temps de pousse de la forêt permet un apport en bois ponctuel en grande quantité, afin que le bois une fois coupé parte immédiatement en première transformation pour être traité rapidement: « *Le bois est stocké en très peu de temps, et sortit immédiatement, il part en flux tendu à l'usine* » (Un technicien forestier). Le cœur du métier des gestionnaires en coopérative est alors de résoudre une tension entre la temporalité biologique de l'arbre et celle résolument recherchée par l'industrie avec lesquelles des contrats d'approvisionnements sont fixés.

Une communauté éco-systémique

- 31 Malgré l'ancrage de ce mode de gestion en futaie régulière et en marge d'une filière bois locale très largement focalisée sur des cycles de plantations raccourcis, émerge à partir des années 1970 chez d'autres acteurs de la gestion une volonté de rupture avec une forêt rationalisée:
- « Il faut qu'ils apprennent à respecter les autres productions de la forêt ; elle n'est pas que mètres cube de bois et rendements optimisés. Les forêts abritent de la nature essentielle, indispensable pour assurer la durabilité de la ressource. La protection des berges d'un ruisseau à truites, d'un vieil arbre aux trous de pics avec gîtes de chauve-souris, d'une tourbière aux plantes rares, tout cela n'est pas une fantaisie d'écologiste coupé du monde, mais plutôt un mortier qui assure la pérennité du pays. » (un gestionnaire forestier indépendant).
- 32 Ces acteurs ont la détermination d'inscrire la ressource forestière comme une entité fragile constituée d'individus diversifiés et vivants, la ressource ne pouvant être consommée à satiété sous peine de perturber ses équilibres. C'est dans ce cadre que nous rencontrons une poignée de forestiers pratiquant un mode de gestion différenciable du premier, une sylviculture en « *futaie irrégulière* ». Ces gestionnaires (pour la grande majorité d'entre eux des Gestionnaires forestiers indépendants (GFI)), attachés à une forêt hétérogène, à une sylviculture qu'ils désirent plus « *douce* », travaillent des parcelles plurispécifiques et inéquiennes, se basant sur la régénération naturelle afin de limiter le recours à des techniques lourdes.

Une communauté qui s'instaure en valorisant un territoire vivant

33 Ce mode de traitement des forêts s'inscrit lui aussi dans l'histoire du plateau en profitant de son nouveau caractère boisé, tout en remettant en cause l'industrialisation de la gestion de ces milieux. En effet, ce territoire, longtemps catégorisé comme « *un territoire rude qu'il fallait quitter pour pouvoir y vivre* » (Larrère, 1978), connaît plusieurs vagues d'arrivées de nouveaux habitants au cours des années 70, 80 et 90 (Richard et Dellier, 2014). Ces vagues modifient le paysage et la dynamique généralisée du territoire. La création d'une scierie autogérée³⁵, la constitution de nombreuses associations³⁶ ou le développement de la télévision locale TV Millevaches attirent une nouvelle population:

« Il y a énormément de jeunes qui veulent quitter la ville et sont attirés par ce territoire du fait de ce bouillonnement. On est en zone rurale de montagne, très faible densité et malgré tout, il se passe énormément de choses. Donc ça, ça attire des gens et c'est aussi pour ça que je suis venu ici. » (Un technicien forestier).

34 Ceci participe à révéler un autre mode d'existence de la montagne limousine, qui constitue pour eux et par ces biais une « *terre d'accueil* » (un membre d'une association environnementale), un « *endroit refuge* » foisonnant de « *nouvelles possibilités* ».

35 Attirant pour son « *esprit* », son « *bouillonnement* » et les diverses initiatives ayant pris naissance en son cœur, le plateau révèle une dynamique démographique propre³⁷. Il est difficile de dresser un profil unique et précis de ces nouveaux arrivants, car ils sont à la fois de jeunes retraités de retour au pays, des populations d'origines étrangères, turques ou anglophones par exemple, ou encore de jeunes urbains désireux d'un renouveau à la campagne (Richard et Dellier, 2014). Pour autant, une tendance se trace et des attachements au territoire se tissent, en marquant la volonté de certains acteurs rencontrés (professionnels et non-professionnels forestiers), de catégoriser ces nouveaux habitants de « *néo- ruraux* »³⁸. Sous cette appellation, sont considérés plus spécifiquement de nouveaux arrivants n'ayant pas d'attaches familiales particulières et globalement issus de ces diverses vagues d'arrivées. « *Essentiellement, ce ne sont pas des locaux, car ils ne sont pas nés ici quoi.* » (Un propriétaire forestier). Ces arrivées nouvelles et inattendues alimentent un capital social et culturel brassé et diversifié. Cette nouvelle dynamique sociale est décrite comme un véritable « *incubateur d'innovation* » (un habitant local), où de nouvelles pratiques voient le jour, toujours à « *contre-courant de la pensée linéaire* » (un technicien Eaux et forêts) et où émergent de nouveaux modes de vie.

36 Pour certains des gestionnaires forestiers ancrés dans une logique de traitement irrégulier, la naissance d'une préoccupation environnementale, l'éveil de questionnement face à la manière dont la gestion est menée, ainsi que l'apparition de nouveaux modes de gestion différenciée sur le plateau, font partie de la dynamique novatrice et alternative insufflée par ces vagues d'habitants. L'un des bûcherons rencontrés dans le cadre de notre enquête fait le récit de l'émergence, dans ce contexte, d'une nouvelle forme du métier de gestionnaire forestier sur le territoire de Millevaches.

37 Peu après la tempête de 1982, et en résistance à l'exploitation industrielle des forêts dans le paysage de la Montagne, ce bûcheron développe la volonté de mettre en place une gestion raisonnée plutôt que rationalisée. Pour celui-ci, il était question de valoriser des forêts mélangées et irrégulières, pouvant être source de revenus

significatifs pour tous les acteurs y travaillant. De cette résolution de « *considérer l'écosystème au-delà des mètres cubes à exploiter et des revenus à atteindre* », et face à l'inexistence d'une profession similaire en limousin dans les années 90, cet ex-bûcheron converti à la gestion des forêts, fut à l'initiative de dynamiques professionnelles forestières nouvelles, à la marge des pratiques dominantes du plateau. Dans un premier temps, seul représentant de ses pratiques sur le territoire, l'isolement et le manque de formation, le conduisirent à la constitution de nouvelles formes de connaissances, basées sur l'autoformation et l'expérience. En se constituant sa propre clientèle, en s'installant à son compte, en s'adossant au modèle agricole au travers de la Mutualité sociale agricole (MSA, couverture sociale), et en échangeant avec d'autres forestiers de France dans une posture similaire, sa légitimité dans le domaine s'imposa peu à peu, et d'autres gestionnaires du territoire lui emboîtèrent le pas.

- 38 Par la suite, face à la demande de fédérer et de réduire l'isolement des forestiers indépendants, cet apprenti gestionnaire participe à la création d'un collectif pour partager, former et gagner en expérience par les réseaux. *« Je ne travaille jamais de la même façon, y compris chez moi, j'expérimente et je demande aux anciens ce qu'ils en pensent. Les réseaux c'est important, car on enrichit nos savoirs les uns les autres. Si on est 10 sylviculteurs dans une parcelle, on va avoir 10 avis différents. »* Ces autres gestionnaires, en adéquation avec les valeurs mutuellement partagées, œuvrent désormais pour une émancipation des modes de gestion conventionnels à travers leur adhésion à une association. Aujourd'hui reconnue, l'Association nationale des techniciens forestiers indépendante (ANATEF) s'est dotée d'une charte à laquelle les adhérents sont soumis. Celle-ci prend notamment en compte la nécessité d'un détachement de toute activité commerciale, de négoce de bois, pour éviter les conflits d'intérêts et la recherche de marges bénéficiaires, tout en prônant des modes de gestion plus respectueux des écosystèmes forestiers. Les actions et les engagements menés aboutissent à l'émergence d'un nouveau type de statut professionnel de la forêt, celui de Gestionnaire forestier professionnel (GFP): *« c'est un peu la conséquence de nos batailles pour créer une profession, pour s'affirmer en tant qu'indépendant. Pour être reconnu. »* Ce qualificatif reconnu et attestant leur niveau de compétences leur permet à ce jour plus d'indépendance, de liberté d'action, car ils ne sont soumis à aucun contrat ni affiliés à un organisme ou une industrie³⁹. Ainsi, la trajectoire personnelle de ce gestionnaire du plateau permet de pointer les difficultés de développement/reconnaissance de pratiques de gestion différenciées en dehors des structures salariales conventionnelles. Son parcours constitue aussi le témoignage d'un changement national insufflé par plusieurs petites initiatives individuelles, notamment la sienne.
- 39 Prônant des valeurs de cohésion sociale, de gestion plus proche d'un rythme naturel et une indépendance face aux impératifs de production, ces gestionnaires instaurent donc une nouvelle communauté forestière. Le milieu forestier en tant que tel y est vécu comme une plateforme de réflexion, un vecteur de dynamiques nouvelles, de projets, de nouvelles professions et de collectifs.

La forêt vivante et fonctionnelle comme moyen de lutte contre l'industrialisation

- 40 La gestion forestière irrégulière considère par définition un peuplement de toutes les tranches d'âges et de révolution, et multispécifique, dont les différentes essences sont

inscrites par les forestiers dans un répertoire. Sont dissociables dans la parcelle: des semis, des jeunes, des moyens, de vieux arbres, et même de très vieux arbres, cohabitant soit individuellement (les uns mélangés aux autres), soit par petits groupes plus ou moins homogènes. Pour ses initiateurs, les moyens mis en œuvre pour gérer ce type de futaie se basent sur la régénération naturelle, qui consiste à limiter les plantations et assurer le renouvellement forestier par l'automation biologique⁴⁰ des arbres. Ceci participe à la création de conditions favorables pour un développement autonome de la station forestière. Pour la récolte du bois, sont ainsi « prélevés » les arbres considérés par martelage (marquage des arbres), tout en gardant en permanence un couvert forestier formant « *un écosystème fonctionnel avec une intégrité et une résilience forte* » (Un membre de groupement forestier). La forêt est pensée comme un écosystème et la diversité d'habitats des organismes vivants qui le composent, ont dans ce cadre une aussi grande importance que les arbres qui le structurent. Pour cette communauté de pratique, leur divergence passe en premier lieu par la défense d'une approche par écosystème comme marque de fabrique. Pour eux, il est question d'appréhender l'ensemble équilibré de la parcelle en considérant que les arbres s'influencent entre eux. À travers les valeurs de ces gestionnaires, l'écosystème considère à la fois le peuplement dans sa globalité, la biodiversité vivante qui y est liée, formant un « *enchevêtrement infini d'être vivants* » (un propriétaire forestier), mais également le tissage de lien entre la forêt et les différents milieux qui la composent, en portant une attention particulière au sol. Les rapports que les gestionnaires entretiennent avec ces forêts comprennent alors une dimension complexe, car empreinte de ramifications. La ressource forestière est appréhendée comme étant inscrite dans un milieu faisant lui-même partie d'un ensemble enchevêtré, élaboré, sur lequel une maîtrise complète de leur part est impossible.

- 41 Le sol est, par exemple, une préoccupation première. La coupe rase est prohibée, de même que tous les autres traitements « *brutaux* » pouvant « *traumatiser* » ce sol. Maintenir en bon état la végétation qui le recouvre, éviter le recours à des machines volumineuses et lourdes, encourager les processus de croissance naturelle de la végétation et appréhender le boisement comme un dialogue permanent avec le vivant deviennent des enjeux majeurs. Tout en étant guidés par la volonté de développer un mode alternatif de gestion forestière, les acteurs des traitements forestiers irréguliers se positionnent également en fonction de leur attachement aux milieux: « *Peu à peu je me suis distancé de la gestion régulière telle qu'elle était pratiquée par mon employeur. Je ne pouvais plus voir les forêts s'éteindre.* » (Un gestionnaire forestier indépendant)
- 42 La majorité des gestionnaires indépendants rencontrés ont fait le choix d'une reconversion, née d'un vif rejet des pratiques techno-systématiques. Ils mettent en exergue les limites de la futaie irrégulière en monoculture telle que pratiquée par les coopératives, qui sont selon eux à la fois environnementales, sociales et économiques. Ils défendent un plateau vulnérable d'un point de vue pédologique, tassé par les machines⁴¹ fragilisées par les coupes rases: si les arbres sont dessouchés, des glissements de terrain sont visibles après des phases de coupe définitive. À terme, ces ravinements, encouragés par l'activité des porteurs et des abatteuses, débouchent sur les cours d'eau, polluant les réseaux hydrographiques très denses de la Montagne. Ils dénoncent également une modification des rayonnements arrivant au sol, et l'augmentation des taux de nitrates, phosphore, potassium et ammonium dans les eaux. L'acidification des sols (liée à la monoculture de résineux) est, pour un des techniciens

forestiers rencontrés, une « *catastrophe sanitaire* » qui induit l'augmentation du taux d'aluminium toxique dans l'eau au-dessus de la moyenne nationale. Pour celui-ci, la futaie régulière et la coupe d'arbres « *trop jeunes* » et d'un seul tenant entraînent aussi des sacrifices d'exploitabilité ayant des conséquences sur le rendement de matière de bois dans l'arbre. En outre, l'apport financier ponctuel et non étalé est perçu comme un désavantage.

- 43 D'un point de vue social, les gestionnaires éco-systémiques, incriminent l'exclusion progressive de la profession de bûcherons manuels et de « *ceux qui se salissent en forêt* », par la mécanisation des travaux et une rémunération des prestations constamment revue à la baisse. Pour eux, la commercialisation des bois « *sur pied* » et non en « *bord de route* »⁴² en est la cause. Ces ventes de bois sur pied ont tendance à maintenir les prix du bûcheronnage très bas en vendant les lots de bois par appel d'offres poussant les propriétaires à vendre au plus offrant. Alors, les prix pratiqués et la rémunération « *au lance-pierre* » n'encouragent pas la qualité du travail ou la formation du personnel. Les objectifs journaliers à atteindre et les conditions de paiement des bûcherons manuels les poussent à investir dans des engins pour améliorer leur productivité. Ainsi l'achat d'engins de plus en plus sophistiqués et coûteux entraîne l'accumulation de crédits difficiles à supporter lorsque les salaires sont minimisés.
- 44 Ces gestionnaires s'engagent alors dans des associations, initiant des réflexions et amorçant des réponses à ces limites. Leur volonté première est de sensibiliser et d'informer pour améliorer ce qui relève selon eux d'un « *déficit de connaissance* » forestière à la fois des habitants et des propriétaires, qui est apparu pour divers acteurs rencontrés comme un enjeu majeur de la gestion des forêts du plateau. Selon eux, les propriétaires ont globalement un faible attachement au milieu, induisant un manque de connaissances des possibilités alternatives à des gestions simplifiées et rationalisées. Les propriétaires s'en remettent alors facilement aux coopératives.
- 45 Le paysage, grand absent des intérêts portés par la gestion rationalisée, est un point structurant de la gestion systémique. L'aspect paysager étant particulièrement impacté par les travaux forestiers, notamment par les coupes rases, ces gestionnaires manifestent un vif rejet des paysages « *lunaires* » après une coupe. Les coupes rases étant, en théorie, inexistantes au sein des travaux forestiers irréguliers, les paysages de désolation comparés à un « *champ de bataille digne de Verdun* » (Un gestionnaire forestier indépendant) ne sont alors plus à décrier. Pierre Vallin s'est penché sur le regard du promeneur, du touriste ou même des nouveaux habitants du plateau, clamant leur amour du « *naturel* » dans le paysage et annonçant leur volonté de déceler une « *ambiance forestière* » (Vallin, 2010). Cette ambiance forestière encouragée par le public (bien que subjective)⁴³, a tendance à désigner les endroits ouverts et les forêts mélangées comme des « *paysages forestiers agréables au contraire des sapins* ». D'après lui, le rejet systématique de tout conifère est manifesté dans la volonté des promeneurs d'être envahis en forêt par une « *ambiance sécurisante* » et « *lumineuse* » associée aux feuillus. L'amour du naturel est mis à mal devant les monocultures de douglas, qui représentent la plus flagrante marque « *d'artificialité de la nature* ».
- 46 Comme l'a démontré dans ses travaux Claire Labrue, le sentiment partagé par les riverains en Limousin est celui d'un « *enfermement paysagé par les résineux* » (Labrue, 2019). Les gestionnaires forestiers en futaie irrégulière font dès lors de la quête d'une ambiance forestière renouvelée un objectif. Les traitements peu visibles de l'extérieur et de l'intérieur, ainsi que la présence d'un couvert forestier et d'un mélange des

essences entre résineux et feuillus, cassent la « *monotonie* » (Un habitant local) des parcelles monospécifiques. Pour autant, au-delà du paysage visible, les gestionnaires des forêts irrégulières ont eux aussi conscience de produire une forêt non « *naturelle* », « *artificielle* », se dissociant de la volonté de mettre sous cloche des parcelles forestières dans le seul but de préserver cette ambiance. Plus largement, la recherche permanente de biodiversité leur impose également de « *bricoler* » le vivant, en faisant aussi des associations d'essences non spontanées. Comme l'annonçait Raphaël Larrère, cet « *art du naturel* » s'apparente également à une forme d'artificialisation par l'homme de son environnement (Larrère, 1994).

Une communauté instaurée dans une dépendance à des connaissances situées, mais également au marché et au temps long

- 47 Cette nouvelle trajectoire de gestion est minoritaire sur le plateau et peine à se déployer en parallèle d'une trajectoire établie depuis de nombreuses années et, en partie, verrouillée. Les connaissances induites par les traitements forestiers irréguliers sont spécifiques et situées, car elles se basent sur des phénomènes naturels complexes. La structure forestière voulue, demande une gestion minutieuse et soignée plus exigeante à mettre en œuvre, car les opérations ne sont pas planifiées, organisées et homogènes, comme peuvent l'être les travaux plus codifiés de la gestion régulière. Si le rapport aux arbres est envisagé sur le long terme, les actions sont étalées dans le temps et dans l'espace, les gestionnaires interviennent plus souvent pour de petits travaux (marquage des coupes, inventaires, préservation des arbres d'avenir, coupes ou élagages...). Elles impliquent des connaissances relatives au diagnostic des particularités de la parcelle, des connaissances précises sur les dynamiques naturelles forestières et sur les spécificités des essences:

« . Quand on arrive sur une forêt où il n'y a qu'un seul âge et qu'un seul étage, une seule essence, les premiers temps, on va travailler pour diversifier, en faisant plein d'essais, des erreurs. C'est très technique et demande énormément de travail de réflexion » (Un gestionnaire forestier indépendant).

- 48 Pour ces gestionnaires, la diversification des essences, bien que réputée plus « *naturelle* » ne signifie en rien « *laisser faire* » et représente au contraire un travail exigeant.
- 49 Le gestionnaire n'est pas le seul acteur à intervenir dans la futaie. Les bûcherons, débardeurs et autres exploitants doivent également détenir des connaissances spécifiques, le modèle irrégulier s'éloignant d'une mécanisation des coupes. Ce « *gag de qualité de services* » (un gestionnaire forestier indépendant) peut induire des coûts d'opération supplémentaires et des techniques plus exigeantes que pour une coupe rase⁴⁴. Toutefois, un acteur de la gestion irrégulière rappelle que ces connaissances sont, en théorie, acquises par la majorité des sylviculteurs ayant effectué une formation dans ce secteur. Ainsi, les modes de connaissances que partagent les deux communautés ne s'opposent pas, mais peuvent au contraire se compléter:
- « La plupart des principes du traitement irrégulier sont déjà acquis par une majorité de sylviculteurs. Tout simplement parce que des bases sont communes avec celles du traitement régulier qu'ils pratiquent habituellement. » (Un gestionnaire forestier indépendant).
- 50 Sensibles au rythme de pousse naturelle des arbres, ces agents systémiques ont la volonté de « *valoriser les synergies du vivant* » dont ils sont particulièrement dépendant

pour mener à bien leurs actions. Par ce biais, ils manifestent la volonté de s'inscrire dans un rapport au temps long, qu'ils veulent calquer sur la durée de vie des arbres, selon l'essence, tout en affichant leur opposition avec la gestion rationalisée qui se rapporte, comme nous l'avons dit plus tôt, sur la durée incitée par l'industrialisation du bois: « *Nous envisageons plus la forêt comme une continuité que comme une plantation dont on doit finir le cycle* » (gestionnaire forestier indépendant).

- 51 Cette préoccupation temporelle particulière se manifeste à travers leurs pratiques et notamment à travers leur volonté (tout comme les partisans d'une gestion plus productiviste) de valoriser ce qu'ils nomment des « *bois de haute valeur* »: « *Si on veut produire du bois de haute valeur il ne faut pas avoir le temps dans la nuque qui vous presse* » (Un gestionnaire forestier indépendant). En contraste avec la logique des acteurs de la communauté techno-systématique, la « *haute valeur* » est ici associée à des bois de gros calibre, autrement dit à des bois d'importants diamètres où le cœur de l'arbre (le duramen) est plus présent. Et compte tenu de la diversité d'âges associée à ces parcelles, et même si la volonté de produire de très gros bois est manifeste, d'autres coupes de bois moins volumineux sont effectuées. Sont alors identifiés dans la parcelle les « *arbres d'avenir* » de tous diamètres et de différentes essences, toujours considérés selon leur rôle spécifique dans l'écosystème forestier. Après cette identification, les gestionnaires les marquent par martelage, et valorisent ces arbres tout au long de leur « *éducation* ». Grâce aux prélèvements effectués, ils tentent de contourner des quantités de production limitées: au lieu de récolter ponctuellement une grande quantité en une seule fois, la récolte est étalée sur un pas de temps plus long, et le bois sort plus fréquemment de forêts.
- 52 Le système de valorisation des gros bois est pour eux un moyen de « *s'affranchir* » du temps de pousse calibré de l'arbre, de se découpler du temps industriel afin de « *s'attacher au temps vivant* ». En s'imposant une vision élargie sur le long terme, en effectuant de nombreux prélèvements et ces gestionnaires gardent un couvert forestier constant dissociable des rotations courtes. Ils font de sa « *pérennité* » une priorité. De par cet attachement, ils luttent pour des ressources prélevées par et pour l'homme qui ne soit pas « *exploitées intensivement* », mais « *pensées plus raisonnablement* » (Un gestionnaire forestier indépendant). Cependant, cette valorisation du gros bois présente des difficultés et blocages: « *La plupart des scieries sont limitées et ne rentabilisent pas ces bois. Plus c'est gros plus c'est difficile* » (Un agent du PNR). Restant un « *marché de niche* » à l'échelle du limousin peu de quantité de bois est générée par la futaie irrégulière, la région n'étant pas spécialisée dans la valorisation de bois de gros diamètre, et les scieries étant limitées dans leur outillage (comme le soulignent les détracteurs de ces pratiques). La recherche de vente de ces bois ne se fait parfois pas localement, leur valorisation restant un enjeu majeur:
« Il y a un problème à valoriser ces gros bois, on commence à avoir un gros stock donc on pourrait les faire partir en lot. Ponctuellement certaines scieries en prennent, mais c'est toujours aléatoire, c'est toujours un casse-tête. Il faut attendre d'en avoir assez pour intéresser l'exploitant. » (Un gestionnaire forestier indépendant)
- 53 Dans les itinéraires de production classique, ces bois se « *perdent souvent dans la masse* » d'après les gestionnaires irréguliers, et sont « *sacrifiés* » à la rationalisation des interventions. L'enjeu est d'autant plus grand que seuls ces acteurs portent la volonté de valoriser individuellement les bois de diamètres importants. Le marché dictant le prix de vente des essences, ils doivent souvent faire preuve d'inventivité pour vendre

leur bois au meilleur prix, les scieries locales privilégiant les bois groupés. Pour autant, ce type de futaie est, selon ses pratiquants, tout aussi rentable:

« Avec le système de la futaie irrégulière c'est tout à fait possible de très bien rentabiliser sa parcelle. [...] On fait partie de la même économie qu'eux. Vous pensez bien que la sylviculture conventionnelle, traditionnelle, fait beaucoup d'efforts pour être rentable, et ils parlent beaucoup plus d'argent que moi. Mais au bout du compte, j'ai de gros doutes que leur méthode soit plus rentable, je dirais même au contraire. » (Un gestionnaire forestier indépendant).

- 54 Ils insistent sur le fait qu'ils ne font aucune distinction entre l'attrait économique de la forêt et la préservation de son écosystème, l'économie étant toujours en filigrane des pratiques de gestion. Ils sont tout autant liés à la filière, sans être tenus par des contrats d'approvisionnement, ils « *se trouvent dans la même économie* ». Si la qualité est privilégiée à la quantité, la recherche de rentabilité des produits de la forêt est également au centre des pratiques. Au-delà du volume, le type de bois est ainsi prioritaire: « *entre un bois de chauffe à 10 euros le stère et un bois de charpente de 35 à 80 le stère* » (Un technicien forestier). Pour eux, la différence de qualité influe alors grandement sur le rendement économique de la forêt.

Deux communautés de pratiques qui coexistent et s'influencent

- 55 Les pratiques de gestion de la forêt limousine se révèlent donc nombreuses, hétérogènes et en évolution. La recherche actuelle d'un mode de gestion durable mène à des prises de positions fortes et à l'identification des acteurs à des « *écoles de pensées* » (Boutefeu et Arnould, 2006) qui démontrent des sentiments d'appartenance chez les gestionnaires, leur permettent de se positionner sur l'échiquier. Notre étude alimente cette hypothèse: sur le terrain, les acteurs rencontrés se reconnaissent et se défendent, pour la plupart, comme appartenant à un courant soit productiviste, soit proche de la nature. Cette distinction fait sens pour eux et influence inévitablement leurs discours et leurs pratiques, elle structure en partie leur manière d'instaurer la gestion et de façonner les forêts. Cependant, la notion d'« *écoles de pensées* » caractérisée chez les gestionnaires publics de l'ONF dans l'étude de B. Boutefeu, trouve quelques limites dans le contexte spécifique de Millevaches. La tradition forestière sur ce territoire est jeune et limitée, la forêt étant récente et largement privée. L'approche par les communautés de pratiques permet de considérer des collectifs et des modes de gestion qui ne sont pas profondément structurés par un système de valeurs institutionnelles, initiés notamment par la présence d'agents publics, ici presque absents. Il n'en résulte pas moins que, sur un même territoire, l'identification des acteurs à un modèle de gestion et à des pratiques tantôt « *techno-systématique* », tantôt « *éco-systémique* » mène à des débats et des tensions tout autant qu'à des rencontres et des formes d'influence.

Une coexistence en tension

- 56 Les spécificités relatives aux forêts du plateau, instaurées par chacun des acteurs, peuvent cristalliser des points de tensions, accentués par nombre de malentendus: lorsqu'il est question de « *bois de valeur* », de « *forêt type* » ou encore de « *temporalité* », nous avons montré que les gestionnaires des deux communautés ne mettent pas en jeu

les mêmes significations. Ils se saisissent des mêmes problématiques, mais de manière distincte. Par exemple, face aux risques environnementaux, la résilience forestière est pour la communauté éco-systémique un filet de sécurité. En futaie irrégulière, le changement climatique et ses répercussions ne constituent pas une priorité, mais résonnent plutôt comme une incertitude. Ce même rapport au risque, aux aléas climatiques, a fait émerger au contraire chez les acteurs d'une gestion rationalisée un discours récurrent et croissant visant à employer le changement climatique et l'incertitude engendrée par les catastrophes naturelles (où figure en première ligne les tempêtes) pour réduire les seuils temporels d'intervention: *« plus on attend plus on risque de voir son peuplement frappé par une tempête dévastatrice, donc la logique voudrait que si on coupe plus tôt, les risques sont réduits. »* (Un membre d'une organisation de certification). Le risque de tempête de plus en plus croissant est ainsi mis en avant pour justifier les coupes effectuées et appuyer la volonté de décapitaliser le bois sur pied. Comparativement, pour les forêts inéquiennes et plurispécifiques, les risques s'amoindrissent, considérant la plus forte résistance de certaines espèces, et les prises au vent plus inégales, de telle manière que les conséquences sur le peuplement d'arbres (par exemple une chute) sont pour ces acteurs perçues positivement, parfois même comme une *« chance »* pour le développement d'autres individus: *« Alors les avis divergent. Et honnêtement je vous dis je suis convaincu de ça, mais d'autres prêchent exactement le contraire. Et je pense qu'ils sont autant convaincus que moi. »* (Un gestionnaire forestier indépendant). Ainsi face à ces deux discours prônés, chacun défend hardiment sa façon de penser intimement liée à leur attachement à une temporalité et une forêt propre.

- 57 Une autre zone de friction, sur le plateau, se situe sur la question du paysage. Décrite par une partie de la population locale comme *« oppressantes »*, *« noires »*, *« insécurisantes »* les forêts résineuses ont fait l'objet depuis leur apparition de vives réactions. En réponse, les mises à blanc sont, pour les acteurs de la communauté technosystématique, défendues comme des échappées visuelles dans le linéaire forestier, et rappellent les bruyères ouvertes d'antan: *« Avant on était un pays littéralement ouvert, on voyait très loin, et on avait de la bruyère et des champs, et maintenant la forêt est là. Maintenant on étouffe c'est vrai, donc ça ne fait pas de mal de respirer un peu. »* (Un habitant local). Cette appréciation se dissocie de la comparaison faite par la communauté éco-systémique d'un paysage de désolation qui à cause des coupes rases est digne des *« tranchées à Verdun »*. La question de l'exploitation forestière semble ici crispante, et tout particulièrement autour des coupes rases qui restent un point très sensible. C'est aussi par le prisme esthétique que les modes d'existence de la forêt se cristallisent et peuvent, le cas échéant, générer des tensions.

« Le problème c'est que y'a certaines personnes qui sont venues s'installer sur le Plateau de Millevaches avec des idées vraiment particulières et tous ces gens-là essaient de prôner ces idées à l'ensemble et mettre des barrières à tout ce qui peut se faire à partir du moment où c'est de l'exploitation forestière, je vais dire, productiviste. Il y a des réunions où je n'ai même pas osé parler, car on était noyé par les écolos-rigolos. » (Un propriétaire forestier).

- 58 Pour ce propriétaire forestier, les critiques faites contre la futaie régulière et les pratiques de gestion liées ne sont que le fruit des constats d'une minorité bruyante, ayant une méconnaissance des enjeux territoriaux autour de la valorisation d'une ressource essentielle à la vie économique du plateau. Les *« écolos rigolos »*, sous-entendu les gestionnaires pratiquant une sylviculture douce, sont catégorisés comme ayant

recours à une gestion pour les rêveurs se leurrant face à la « *réalité* » économique et sociale de la montagne.

« La moitié de la salle, c'était les Bugeacois locaux qui sont plutôt des gens qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez. On leur promet 15 emplois donc c'était bien. Puis il y avait 60 % du reste de la salle de gens qui ne sont pas de Bugeat, mais d'autour et plutôt des néos, mais pas que, il y avait aussi quelques locaux, un peu plus éclairés, qui étaient farouchement contre. Donc on avait les farouchement pour et les farouchement contre et dans la salle [il souffle], c'était horrible quoi. » (Un membre d'une association environnementale).

- 59 Au contraire, pour cet associatif les « *locaux* » considèrent l'inexistence du problème et ne sont pas ouverts à la remise en question des enjeux climatiques tant que la soutenabilité économique est garantie. La dichotomie clairement établie entre « *néo-ruraux* » (ou « *néo-résidents* ») et « *locaux stricts* » complique encore le dialogue entre ces acteurs en rejetant leurs attentes et en considérant leurs avis comme non légitimes sur le territoire.
- 60 Des écarts perceptibles peuvent également se manifester entre individus au sein d'une même communauté de pratique. Malgré des conditions et opérations similaires, leurs perspectives et leurs expériences de la pratique sont dissociables. C'est ce que Wenger lie à l'imagination: c'est le sens qu'ils donnent à ce qu'ils font, « *une représentation de soi et du monde* » (Wenger et Gervais, 2005). L'imprévisibilité et la singularité inhérente aux trajectoires existentielles est effective chez les gestionnaires de coopératives qui ne suivent pas tous les mêmes aspirations:

« Une autre voie est possible, celle de montrer les efforts de ceux qui s'accrochent et qui essaient d'améliorer leurs procédés. Positivez nos expériences, essayez de les comprendre et non de les stigmatiser. » (Un agent de coopérative).
- 61 Cet agent exprime sa volonté de nuancer les pratiques en coopératives, qui sont pour lui souvent stigmatisées alors que certains essaient d'améliorer leurs procédés et innovent. « *Je vois bien qu'avec la nouvelle génération dans la coopérative on a entre nous une approche de ce patrimoine [forestier] qui n'est pas la même* » (Un agent de coopérative). Les communautés ne préexistent pas aux pratiques, mais sont instaurées dans des dynamiques. Même si ces pratiques font communauté, elles peuvent ne pas être homogènes.
- 62 Plus que des conflits qui mettent en opposition les individus, nous sommes face à des dissonances qui, comme en musique, se rapportent aux désaccords, aux manques d'harmonie entre les idées. Face à la complexité du vivant, face aux incertitudes, un même événement, un même constat ne résonne pas de la même manière selon l'identification à une communauté ou à l'autre. Fondées sur des valeurs, des usages, des connaissances ou des attachements situés, les dissonances sont multiples autour de l'utilisation d'un même milieu, et souvent latentes, les arguments d'une communauté étant inaudibles pour l'autre et inversement. De ces antagonismes naissent des désaccords entre les protagonistes, des divergences d'avis relatifs à leurs positions et à leurs intérêts ainsi que des différences de points de vue. Si ces dissonances peuvent mettre les acteurs en opposition, elles ne doivent pas dissimuler les points communs, les trajectoires en partie communes et les zones d'influence entre les deux communautés qui coexistent sur le territoire.

Au-delà des principes, une frontière poreuse entre les communautés

- 63 Les acteurs de la forêt sur le Plateau de Millevaches ne sont, pour la plupart, pas dogmatiques et frontalement opposés aux pratiques de gestion que les antagonistes revendiquent. Les relations entre eux ne sont en réalité pas tranchées, car pour eux, il n'existe pas irrémédiablement de modèle de gestion idéal, chaque situation, chaque forêt, chaque individu étant singulier et suivant une trajectoire d'existence qui lui est propre. Ainsi parler de communauté n'est pas entrepris dans une logique d'opposition entre des gestionnaires irréguliers « plus écologistes » et des gestionnaires réguliers « plus productivistes », des rencontres, des glissements et beaucoup de nuances sont perceptibles.
- 64 Premièrement nous pouvons noter la difficulté de basculement d'une forêt régulière à une trajectoire de gestion irrégulière qui demande des phases d'attentes parfois difficiles. Pour y parvenir, les gestionnaires de la communauté éco-systémique sont parfois contraints d'avoir recours aux opérations sylvicoles qu'ils critiquent: « *Je travaille dans une vision irrégulière, mais après on est quand même obligé d'avoir une certaine régularité. Ils ont tous le même âge les premiers temps, les 30 premières années...* » (Un gestionnaire forestier indépendant). Les gestionnaires en futaie irrégulière usent également de mises à blanc, lorsque par exemple des parasites ont atteint tout un peuplement, ou lorsque les essences présentes sur la parcelle ne sont plus adaptées au sol. Contraints et limités par « *ce sur quoi ils n'ont pas prise* », ils doivent accepter que chaque parcelle présente des particularités auxquelles, moyennant certaines conditions, ils ne peuvent déroger:
- « Je fais du total irrégulier quand c'est possible, car ce n'est pas toujours possible. Car ce que je t'annonce c'est quand même vachement difficile quoi [...]. Parfois on est obligé de décapitaliser, de passer par la vente du bois de qualité, mais qu'on sait qu'il va partir en papeterie...C'est frustrant, mais parfois on n'a pas le choix. ».
- 65 Les traitements irréguliers sont caractérisés par leur forte dépendance au vivant, mais aussi au marché du bois, à ses imprévisibilités qu'ils ne peuvent anticiper ni contrôler.
- 66 Plus largement, les acteurs inscrits dans cette trajectoire de gestion usent dans certains cas de techniques et connaissances « techno-systématique ». Le recours aux machines, qu'ils décrivent parfois hardiment dans leurs conceptions idéales d'une gestion forestière systémique, est, selon les circonstances, inévitable et « *souvent les bienvenus* » (Un gestionnaire forestier indépendant). Il leur est, par exemple, parfois « *impossible de ne pas avoir recours à des machines* » pour sortir les bois de forêts. La traction par chevaux est souvent « *impossible à mettre en œuvre sur le terrain* » en fonction du dénivelé et de la quantité de bois à évacuer. Il est alors question pour eux d'établir des règles afin de limiter leurs impacts et minimiser les passages sur des parcours spécifiques balisés afin de restreindre les surfaces impactées et intervenir uniquement par temps sec. Ainsi, pour certains acteurs de cette communauté, il n'est pas question de diaboliser une technique ou une pratique, mais plutôt de comprendre l'ensemble des facteurs qui ont poussé à sa réalisation, et le cas échéant, en limiter les conséquences.
- 67 D'autres nuances sont à apporter, compte tenu de la dépendance commune des acteurs à des paramètres économiques et institutionnels similaires. Par exemple, le Douglas, essence emblématique de la communauté techno-systématique et réputée « exotique », alimente en bois d'œuvre une filière considérée par les acteurs de la communauté éco-systémique comme « vertueuse ». En effet, des entreprises industrielles de sciages du

Limousin, qui s'approvisionnement et traitent les résineux, évoluent principalement vers des activités à plus forte valeur ajoutée, comme des pièces sur mesure, de la charpente, des bois de construction. Dans le même temps, les feuillus endogènes, plus proches des caractéristiques dites naturelles du territoire, produisent plus de bois de « piètre qualité » aux yeux du marché, lorsqu'il est issu de taillis non améliorés. Ils sont de ce fait souvent destinés à la trituration et au bois énergie, deux débouchés ouvertement critiqués par les associations environnementales du plateau pour leur caractère énergivore ou poussant à l'intensification de l'exploitation et un raccourcissement généralisé des cycles sylvicoles.

- 68 Dans les deux cas de pratiques, que l'on parle de futaie régulière ou irrégulière, il est toujours question de gestion, d'une intervention de l'homme en forêt. Chacun compose, crée, modifie, accompagne les parcelles dans leur développement. Quels que soient les objectifs poursuivis, le cœur du métier de ces gestionnaires les rapproche. Il n'est pas question de laisser la nature à elle-même, mais bien de piloter et « bricoler » avec le vivant. Qu'elles soient « récoltées » ou « jardinées » les forêts portent la marque d'une « artificialisation » effective, qui n'est pas toujours mesurable à ce qui est visible.
- 69 Si le dualisme entre les modèles de gestion auxquels les acteurs s'identifient peut s'avérer structurant, il ne doit pas gommer les convergences surprenantes, invisibiliser les attachements non-raisonnables dans le chef des uns comme des autres (liés à l'esthétique, au symbolisme ou encore à l'imaginaire). Les frontières entre les deux communautés de pratiques sont poreuses et il y a des écarts entre l'identification à une communauté telles une « école de pensée » et les pratiques réelles déployées par les individus ou collectivement. Plutôt que d'être interprétés comme une défaillance des acteurs à se conformer aux normes auxquelles ils s'identifient, ces écarts peuvent être analysés à la lumière de la complexité des expériences de terrain. La forêt, plus qu'une ressource donnée commune et diversement exploitée, est instaurée et vécue par des communautés qui évoluent et apprennent, en relation dans un monde commun.

Conclusion

- 70 Malgré un morcellement significatif de la répartition forestière sur le plateau, et non sans reconnaître cette diversité, cette étude a permis de révéler deux communautés dessinant des trajectoires distinctes dans les pratiques de gestion. Les forêts de la montagne limousine sont d'abord sujettes à un mode de gestion dominant, incarné par une communauté spécifique, s'imposant comme leader dans le secteur professionnel régional du bois. La communauté techno-systématique, existe à travers des espaces forestiers systématiquement composés de futaies régulières monospécifiques résineuses, inscrites dans une logique de rentabilisation économique. Cette dernière fait état d'une gestion rationalisée, régie par une optimisation de la ressource en bois et usant de techniques comme la coupe rase. Elle est dès lors incarnée par des collectifs humains (représentés majoritairement par les coopératives forestières) et non-humains spécifiques, comme le douglas, et attachés à une intensification mécanisée des pratiques et une temporalité calquée sur celle résolument voulue par l'industrie. Les forêts sont instaurées par ces acteurs comme vecteur de développement, source d'espoir et de vertu économique et sociale pour initier une rupture avec le lourd passé du plateau. Mais à côté de cette forêt dominante, une deuxième communauté socio-écologique se révèle, pour défendre à sa manière un autre patrimoine, naturel cette

fois, mais également source d'innovations sociales. La communauté éco-systémique met en exergue des résistances, et des volontés de différenciations entre les traitements désirés pour les forêts. Inexorablement inscrite dans l'histoire récente du plateau avec l'arrivée de nouveaux habitants et intérêts, elle met en jeu d'autres réseaux d'acteurs de la gestion forestière limousine, avec notamment l'installation de gestionnaires forestiers indépendants en dehors des structures salariales dominantes. Faisant exister la forêt comme un écosystème vivant et un objet de lutte, ces gestionnaires sont attachés à des milieux hétérogènes, en mosaïque d'essences et de paysages. S'il s'avère que ce type de gestion ne se situe pas en dehors de toutes dépendances économiques et territoriales, il entretient un rapport au temps souvent incompatible avec les exigences du marché.

- 71 Alors que les deux modes de gestion apparaissent comme deux trajectoires parallèles qui ne se croisent pas, les récits des acteurs de terrain révèlent qu'elles coexistent et s'influencent. Les deux définitions de la forêt que ces communautés (constituées d'humains, de non-humains vivants et de dispositifs sociaux et techniques) incarnent, se distinguent l'une de l'autre, mais s'alimentent mutuellement. Au regard des deux types de pratiques dépeints, ce sont deux communautés qui se construisent avec la ressource forestière et qui se différencient par les traitements particuliers auxquels elles ont recours, par les paysages forestiers qu'elles engendrent et par le réseau de vivants humains et non-humains qui y sont attachés. Elles instaurent des forêts singulières, donnent leur propre définition du territoire, de la gestion et du temps en forêt. Par le partage de leurs expériences et tous les paramètres qui construisent leurs relations, les gestionnaires font communauté avec des forêts distinctes bien que connexes et en relation. De part et d'autre, l'apparente homogénéisation des pratiques et des discours à travers les diverses dissonances relevées, sert la construction d'une identité et d'un collectif reconnu, en creusant encore des écarts pourtant remis en question. Mais en dépassant la dichotomie entre ces deux modes de gestion et par une approche située et socio-technique, nous rencontrons des acteurs qui échangent, circulent et hésitent au-delà des positions de principes. La pluralité des pratiques de gestion est facteur de diversité et d'apprentissages d'autant plus que leur coexistence les pousse à se révéler, s'expliciter, mais également à s'enrichir dans leur confrontation. Lorsque nous allons au-delà des dissonances et que nous nous penchons sur leurs sensibilités, il s'avère que ces acteurs ne font pas preuve de rationalité totalement et impartialement déterminée. Au contraire, ils font aussi preuve d'impulsivité, portent plusieurs casquettes et sont parfois emplis de contradictions et d'ambiguïtés. En ce sens Benoît Boutefeu dira « *qu'il n'existe pas de froid technicien dépourvu de toute sensibilité* » ni de « *forêts sous cloches* » (Boutefeu et Arnould, 2006). Nous constatons en effet que sur le plateau, les gestionnaires forestiers mettent en jeu des identités sociales complexes et en mutation qui, au-delà de leurs principes, s'influencent mutuellement.
- 72 Par cette approche de l'enquête territorialisée, les acteurs nous partagent leur vision d'un territoire qu'ils éprouvent, un terrain de vie habité et instauré par l'homme, afin d'initier une réflexion sur les problématiques de gestion forestière. En effet, même si ces deux communautés de pratiques évoluent sur un même territoire géographique et malgré un contexte normatif tendant vers l'homogénéité, elles représentent des terrains de vie spécifiques. Des lieux que ces acteurs habitent, qu'ils font exister singulièrement à travers leur gestion, leurs alliances, leurs réseaux, leurs luttes et leurs

tensions. En s'éloignant d'un partage purement géographique et de l'aspect borné que peut suggérer la notion de territoire, le terrain de vie ouvre l'espace aux communs, les frontières entre les modèles de gestion se révèlent poreuses et des similarités sont perceptibles. Par le prisme des modes d'existence et tout en appréhendant ce qui lie les acteurs entre eux, ce qui forme leurs réseaux d'appartenance, le déploiement et la compréhension des terrains de vie nous ont permis de complexifier et de nuancer nos réflexions autour de l'utilisation de la ressource. La forêt qu'ils instaurent, au même titre que les techniques, connaissances et relations qu'ils façonnent, font partie intégrante des communautés relevées. Émergent ainsi des définitions plus riches, complexes et enchevêtrées que des définitions instituant un partage entre production et préservation. Ces forêts, envisagées comme des terrains de vie, révèlent des processus complexes, avec des traits communs, des spécificités où la ressource est le fruit d'une construction élaborée, d'une réflexion alimentée sur le long terme entre ses acteurs.

- 73 Les forêts limousines comme patrimoine investi par les hommes qui habitent le territoire, sont des sujets vivants et évolutifs, saturés de projets, de pratiques, de disputes et donc de social. L'explicitation et l'accompagnement de définitions « autres » de la forêt, qu'elles soient alternatives ou innovantes, remettent en question ses modes de subsistance dans un contexte de transition. Les normes construites autrefois sur base de « bonnes recettes » de gestion adaptées à une situation depuis longtemps révolue guident aujourd'hui l'action des acteurs de la forêt en étant érigées en vérité, telles de « *mythes rationnels* » (Hatchuel, 2017). Pourtant elles se révèlent figées, ne laissant que peu d'espace à l'altérité et à la nouveauté. Elles écartent et minimisent les possibilités d'échanges, de coopération, et de confrontation de positions contradictoires, néanmoins nécessaires à la co-construction d'une gestion forestière répondant aux besoins communautaires futurs. Notre étude plaide alors pour une transition qui, en s'éloignant d'une opposition entre les deux modèles, met l'accent sur les apprentissages plutôt que la rupture, et révèle la capacité des acteurs à s'adapter, à innover. Des innovations d'autant plus pertinentes qu'elles sont situées dans des terrains de vie à la fois technique, sociale, et relationnel entre tous les vivants. La prise en compte d'une co-instauration du social et du naturel nous permet d'initier une réflexion décalée du devenir des ressources forestières. Ceci pour aller vers une nouvelle compréhension de la gestion, moins comme une anticipation normée et centrée sur des caractéristiques physiques et « naturelles », mais sur un « faire avec » des situations négociées, dynamiques et complexes. Pour une meilleure prise en compte et une reconnaissance du travail des gestionnaires, qui aujourd'hui sont pour certains en souffrance. Une réflexion territorialisée des problématiques forestières se révèle alors apprenante et susceptible de nombreuses innovations.

Remerciements

- 74 Nous tenons à remercier les membres de l'équipe de recherche SEED ainsi que les deux évaluateurs anonymes pour leurs suggestions d'amélioration. Nous adressons, par ailleurs, nos sincères remerciements aux acteurs et professionnels de la forêt qui ont accepté de contribuer à cette enquête de terrain, une expérience riche de rencontres et de partage.

BIBLIOGRAPHIE

- Agrawal, A., 1999, Enchantment and disenchantment : The role of community in natural resource conservation, *World Development*, 27, 4, pp. 629-649.
- Arnaudet, L., B. Boutefeu, S. Blugeot, A. Freychet et F. Didolot, 2014, Portrait des propriétaires de forêt privée en Limousin, *Agreste Limousin*, 106, pp. 1-4.
- Ayache, M. et H. Dumez, 2011, Le codage dans la recherche qualitative une nouvelle perspective ? *Le Libellio d'Aegis*, 7, 2, pp. 33-46.
- Azam, G., 2008, Les droits de propriété sur le vivant, *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 10, URL: <http://journals.openedition.org/developpementdurable/5443>
- Azam, G., 2019, Ingouvernable comme une forêt, *Terrestres - Revue des livres des idées et des écologies* [En ligne], 3, URL: <https://www.terrestres.org/2019/01/16/ingouvernable-comme-une-foret/>
- Baldwin, A., 2003, The Nature of the Boreal Forest: Governmentality and Forest-Nature, *Space and Culture*, 6, 4, pp. 415-428.
- Balabanian, O., 1980, La forêt source de conflits dans la montagne limousine, *Société et Forêt*, numéro spécial, pp. 255-262.
- Beynel, C., 1998, Forêt et sociétés de la montagne limousine, *Presse universitaire de Limoges*, 532p.
- Boislim, 2017, La filière limousine forêt bois papier [En ligne], Tulle, France URL: <http://www.boislim.fr/la-filiere-bois/lamont-de-filiere/>
- Bouet, G., O. Balabanian, 1986, La forêt : Une chance pour le milieu rural limousin ? *Norois*, 130, 1, pp. 249-256.
- Boutefeu, B., 2005, L'aménagement forestier en France : À la recherche d'une gestion durable à travers l'histoire, *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], 6, 2, URL: <http://journals.openedition.org/vertigo/4446>
- Boutefeu, B., P. Arnould, 2006, Le métier de forestier : Entre rationalité et sensibilité. *Revue forestière Française*, 58, 1, pp. 61-72.
- Brédif, H., 2008, Référentiels de durabilité forestière : L'universalité en question. *Natures Sciences Sociétés*, 16, 3, pp. 209-219.
- Brédif, H., P. Arnould, 2004, Evaluer n'est pas gérer : Considérations pour rompre le pouvoir des critères et des indicateurs, *Revue forestière Française*, 56, 5, pp. 485-502.
- Callon, M., P. Lascoumes et Y. Barthe, 2001, *Agir dans un monde incertain : Essai sur la démocratie technique*, Editions du Seuil, Paris, 357 p.
- Callon, M., J. Law, 1997, L'irruption des non-humains dans les sciences humaines : Quelques leçons tirées de la sociologie des sciences et des techniques, *Les limites de la rationalité. Tome 2, La Découverte*, pp. 99-118.
- Dumez, H., 2013, Qu'est-ce que la recherche qualitative ? Problèmes épistémologiques, méthodologiques et de théorisation, *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, 112, 2, pp. 29-42.

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL), 2005, Atlas des paysages du Limousin - Paysage en Limousin, de l'analyse aux enjeux, Limoges, France, 215p.

Fossier, A., É. Gardella, 2006, Entretien avec Bruno Latour, Tracés. Revue de Sciences humaines, 10, pp. 113-129.

France nature environnement (FNE), Fédération nationale des Communes forestières de France., Office national des forêts et Forestiers privés de France, 2007, Forêt : Produire plus de bois tout en préservant mieux la biodiversité Une démarche territoriale concertée dans le respect de la gestion multifonctionnelle des forêts, Contribution datée du 04 septembre 2007 au Groupe n° 2 du Grenelle de l'Environnement, 2 p.

Fruteau de Laclos, F., 2011, Les voies de l'instauration : Souriau chez les contemporains. Critique, n° 775(12), pp. 931-948.

Ghasarian, C., 2002, De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive : Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, Armand Colin, Paris, 254 p.

Gault, J., J-L. Guitton et L. Lefebvre, 2017, Documents de gestion forestière durable en forêt publique et privée, Conseil général de l'Alimentation de l'Agriculture et des Espaces Ruraux, Rapport n°16108, 156p.

Grandcoing, P., 2010, Paysage et environnement en Limousin : De l'Antiquité à nos jours, Presses Universitaires de Limoges et du Limousin, Limoges, 381 p.

Hatchuel, A., 2017, Les implications philosophiques de la théorie de l'action collective, Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels, 23, 55, pp. 187-191.

Hennion, A., 2004, Une sociologie des attachements, Sociétés, 85, 3, pp. 9-24.

Hennion, A., 2015, Enquêter sur nos attachements. Comment hériter de William James ?, SociologieS [En ligne] URL: <http://journals.openedition.org/sociologies/4953>

Kouplevatskaya-Buttoud, I., G. Buttoud, 2008, Les trois visions de la forêt dans le débat sur le développement durable : Planète, ressource et territoire, Revue forestière Française, 60, 3, pp. 307-22.

Labrue, C., 2019, La forêt comme clôture : L'enfermement de l'habitat par la forêt: exemple du plateau de Millevaches, des Maures et des Vosges du Nord, thèse de doctorat, Limoges, 478 p.

Landmann, G., F. Gosselin et M. Gosselin, 2010, Produire plus de bois tout en préservant mieux la biodiversité, apports de l'étude « Biomasse et Biodiversité forestières », Sciences Eaux Territoires, 3, 3, pp. 50-55.

Larrère, R., 1978, Désertification ou annexion de l'espace rural ? L'exemple du plateau de Millevaches, Études rurales, 71,1, pp. 9-48.

Larrère, R., 1994, L'art de produire la nature une leçon de Rousseau, Courrier de l'Environnement de l'Inra, 22, pp. 5-13.

Latour, B., 2017, Où atterrir ? Comment s'orienter en politique, La Découverte, Paris, 160 p.

Les coopératives Forestières. (2018). La filière forêt bois en France [En ligne] URL : <http://www.lescooperativesforestieres.fr/>

Lestel, D., 1998, L'innovation cognitive dans des communautés hybrides homme/animal de partage de sens, d'intérêts et d'affects, Intellectica, 26, 1, pp. 203-226.

- Ministère de l'agriculture et de l'Alimentation, 2019, Programme Régional de la Forêt et du Bois 2018-2027, Nouvelle Aquitaine, France, 156 p.
- Ostrom, E., L. Baechler, 2010, Gouvernance des biens communs : Pour une nouvelle approche des ressources naturelles, De Boeck, Bruxelles, 304p.
- Parc naturel régional de Millevaches (PNR Millevaches), 2011, Diagnostic et orientations 2010-2011 Charte forestière du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin, Gentioux-Piegrolles, 86 p.
- Périgord, M., 1994, Friches et landes en Limousin, Norois, 41, 164, pp. 611-626.
- Peuch, David, 2006, Observatoire de la mécanisation forestière en Limousin, contrat n°C05013 pour les Services Régionaux de la forêt et du bois, Verneuil-sur-Vienne, 18p.
- Reckwitz, A., 2002, Toward a Theory of Social Practices: A Development in Culturalist Theorizing, European Journal of Social Theory, 5, 2, pp. 243-263.
- Richard, F. et J. Dellier, 2014, Environnements, migrations et recompositions sociales des campagnes limousines : L'exemple du PNR Millevaches, revue de géographie alpine [En ligne], 102, 3, URL: <http://journals.openedition.org/rga/2525>
- Sarkozy, N., 2009, Déclaration sur la valorisation de la filière bois du 19 mai 2009, Urmatt, France, 11p.
- Schütz, J.-P., R. A. Oldeman, 1996, Gestion durable par automatisation biologique des forêts, Revue forestière Française, 48, spécial, pp. 65-74.
- Sergent, A., 2017, Pourquoi la politique forestière française ne veut pas du territoire. Revue forestière Française, 69, 2, pp. 99-109.
- Souriau, E., 1943, Les différents modes d'existence, Nouvelle Encyclopédie Philosophique, Volume 1, Presses Universitaires de France, Paris, 168 p.
- Vaillant, C., 2012, Le dynamisme associatif en milieu rural, exemple du plateau de Millevaches, Recma, 323, 1, pp. 16-23.
- Vallin, P., 2010, Quand l'arbre cache la forêt ou le paysage dans le sentiment et les politiques publiques, 13 p, P. Grandcoing, Paysage et environnement en Limousin de l'Antiquité à nos jours, Presse Universitaire de Limoges, Limoges, pp. 357-370.
- Vazeilles, M., 1931, Mise en valeur du Plateau de Millevaches, Editions Eyboullet, Ussel, 272 p.
- Vidalou, J.-B., 2017, Être forêts : Habiter des territoires en lutte, Éditions La Découverte, Paris, 197 p.
- Wenger, E. et F. Gervais, 2005, Théorie des communautés de pratique, Presses Université Laval, Québec, 310 p.
- Wenger, E., R. A. McDermott et W. Snyder, 2002, Cultivating Communities of Practice: A Guide to Managing Knowledge, Harvard Business Press, Boston, 306p.
- Zampini, C., C. Dutheil Dôme, N. Garçon et A. Pagès, 2013, La filière bois en Limousin : Une tradition qui a de l'avenir. Agreste Limousin, 92, 4 p.

NOTES

1. Rencontres politiques réalisées en France en 2007 ayant pour objectif de soumettre au gouvernement des actions en faveur de l'environnement. Au cours des différentes rencontres internationales de réflexion sur l'environnement (comme le Grenelle, mais aussi les Sommets de la Terre qui forment ce qui est appelé les « processus paneuropéens »), les experts manifestent rapidement le besoin de donner au travers de référentiels de durabilité un contenu précis aux principes communs identifiés. (Brédif, 2008)
2. La politique forestière repose sur 4 axes prioritaires: « *Valoriser la forêt, car elle est une source de croissance et d'emploi, répondre aux critères de la gestion durable des forêts, développer la valorisation de la biomasse forestière, mobiliser les acteurs dans les démarches internationales et communautaires concernant la forêt.* » (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2013)
3. Référence à l'accord partenarial établi lors du Grenelle de l'Environnement dont l'intitulé complet est: « *Produire plus tout en préservant mieux la biodiversité. Une démarche territoriale concertée dans le respect de la gestion multifonctionnelle des forêts.* » (FNE et al., 2007)
4. La décapitalisation en gestion forestière est la diminution du nombre de bois sur pied dans les parcelles. Elle incite aux prélèvements systématiques des bois arrivés à maturité.
5. Comme le traduit cet extrait tiré du discours du Président de la République M. Nicolas Sarkozy sur le développement de la filière bois à Urmatt: « *Le potentiel forestier est extrêmement important, mais il y a seulement 60 % de l'accroissement naturel annuel qui est prélevé chaque année. C'est-à-dire qu'il y a 40 % qu'on peut prélever de plus en gardant notre patrimoine* ». Ce potentiel forestier est employé dans l'argumentaire des discours des politiques publiques forestières, afin d'appuyer et légitimer leurs volontés d'augmentation de production. (Sarkozy, 2009)
6. Notion sociologique, notamment développée par M. Callon et B. Latour, désignant un acteur (vivant ou non) qui n'est pas humain (Callon et Law, 1997). Ils peuvent regrouper des objets, des dispositifs, des entités naturelles, animaux, végétaux, ...
7. La notion d'attachement chez A. Hennion renvoie à « ce à quoi on tient, qui est éprouvé », ce qui est à la fois « mis à l'épreuve et ressenti » par les acteurs (Hennion, 2015). Les attachements désignent ce qui est source de passion, mais aussi parfois de souffrance.
8. Cette figure du forestier technocrate qui s'appuie sur la vision imposée par l'administration du XIXe siècle qui se veut puissante, technique et autoritaire (Boutefeu, 2005).
9. La notion de réseau, selon la sociologie des sciences et des techniques, correspond à l'association hétérogène d'entités humaines et non-humaines (Callon et Law, 1997).
10. Les vidéos sont en accès libre sur la page internet de la télévision locale <https://telemillevaches.net/>. Nous avons pris en compte les vidéos présentées dans les magazines n° 18 (1987), n° 114 (2004), n° 222 (2014), et n° 235 (2017).
11. Créé en 1986, première télévision locale du Limousin, TV Millevaches est née de la volonté de quelques bénévoles de changer l'image négative du pays. Les sujets qu'elle traite sont variés et spécifiques au plateau.
12. Cette cartographie avait pour objectif d'identifier des acteurs pertinents, en charge de la gestion des forêts privées du plateau ou ayant une affiliation professionnelle ou informelle avec cette gestion.
13. Méthodologie d'enquête en sociologie qualitative consistant à relier les données pertinentes et amorcer les opérations de déconstruction et reconstruction des informations (Ayache et Dumez, 2011).
14. Localement, la montagne limousine désigne le groupement entre le Plateau de Millevaches et d'autres unités géographiques proches comme le Plateau de la Courtine, le Massif des Monédières ou encore le mont Gargan. Néanmoins, Michel Périgord précisera que ce terme reste flou et correspond plus à une construction culturelle du relief limousin (Périgord, 1994).

15. La réforme territoriale du 1er janvier 2016 a eu pour conséquence la fusion de la région limousine avec celles du Poitou-Charentes et de l'Aquitaine. Cette nouvelle région formée des trois anciennes est la « Nouvelle-Aquitaine ». Nous considérons dans ce travail l'ancienne région administrative du Limousin.
16. On dénombre 67 000 propriétaires de plus d'un ha sur le territoire (Arnaudet et al., 2014).
17. Avec un volume total de bois sur pied de 109 millions de m³ pour une récolte de bois de 2,2 millions de m³ par an. Cela représente 572 000 hectares de forêts en Limousin ce qui équivaut à 54 fois la ville de Paris (Zampini et al., 2013).
18. On dénombre plus de 2000 entreprises représentant 9400 emplois, de l'entretien des forêts à la transformation du bois pour la production de meuble ou de papier (Zampini et al., 2013).
19. L'agriculture se révélant souvent décevante, en 1917 Marius Vazeille (théoricien de la transformation du paysage et de l'économie de la Montagne Limousine) veut faire de la forêt le nouveau moteur de redynamisation de la région en préconisant un équilibre agro-sylvo-pastoral. Il entend donner le pouvoir de décision de cette transformation de l'espace aux mains des « *petits paysans [...], ceux qui travaillent la terre* » (Vazeilles, 1931).
20. Certains avantages fiscaux ou aides financières aux investissements sont conditionnés par l'existence d'un plan de gestion.
21. En Nouvelle-Aquitaine (qui comprend le Limousin, mais aussi le massif Landais), 68 % de forêts privées ne sont pas soumises au PSG en 2018 (Arnaudet et al., 2014).
22. Les acteurs de cette gestion diffèrent en fonction du statut privé ou public des forêts. Pour les forêts publiques françaises, c'est l'Office National des Forêts qui en est responsable. Concernant les forêts privées, la tâche peut être assignée à différents prestataires, dont des gestionnaires forestiers professionnels: des techniciens (indépendants ou issus d'organismes ou d'associations œuvrant pour les propriétaires), des experts forestiers, des coopératives forestières ou les propriétaires forestiers eux-mêmes peuvent prendre en charge la gestion de leurs bois.
23. Début XXe, la forêt apparaît comme une alternative à la crise de l'agriculture largement pratiquée comme seule activité de subsistance par nombre d'habitants du plateau. Le but de cette agriculture était avant tout de nourrir sur place une population relativement nombreuse avec des sols pauvres et acides qui n'offraient pourtant qu'une faible production (Larrère, 1978).
24. Les tempêtes Lothar et Martin de 1999 avec des rafales de vent de plus de 200 km/h, touchent 123 000 hectares de forêts (soit 22 % du couvert forestier).
25. Le Centre régional de la propriété forestière est une délégation régionale du Centre national de la propriété forestière (établissement public régi par l'article L221-1 du Code forestier)
26. Avec 115 685 hectares sur le territoire du Parc Naturel Régional, soit 71 % de la surface totale de la forêt (PNR Millevaches, 2011).
27. Les diamètres peuvent atteindre jusqu'à 80 centimètres, ce qui est la limite acceptée par les scieries de la région.
28. Passant de 45 000 m³ à 93 000 m³ (PNR Millevaches, 2011).
29. Sur leur site internet les coopératives forestières se disent constituer la « première puissance économique de la forêt privée en France » (Les coopératives Forestières, 2018). Trois coopératives sont présentes sur le territoire limousin (leur rayon d'action dépasse ce seul territoire): Alliance Forêts Bois, Coopérative Forestière Bourgogne Limousin (CFBL) et Unisylva.
30. Elles se chargent également de l'approvisionnement (matériels, équipements, machines, produits phytosanitaires...), et aussi de la collecte et de la vente du bois (l'abattage, le débardage, le transport jusqu'aux industries et enfin la vente par contrat d'approvisionnement).
31. Comme des pépiniéristes, certains bûcherons ou exploitants forestiers...
32. Sur le terrain, l'agent prospecte pour déterminer si les parcelles voisines peuvent « bénéficier » d'interventions. Cette action, pourtant semblable, mais qu'il se refuse à appeler de « démarchage », consiste à identifier le propriétaire, le contacter et le sensibiliser afin de le convaincre de faire appel à leurs services.

33. Les abatteuses servent aux opérations de coupe, d'ébranchage, de tronçonnage des arbres résineux. Les porteurs sont utilisés pour transporter les grumes (ou billons) de l'endroit de coupe au bord de route, où dans une zone de stockage.
34. L'observatoire de la mécanisation forestière en Limousin estime que 70 à 80 abatteuses circulent sur le plateau (Peuch, 2006).
35. Dans cette scierie la hiérarchie salariale a été complètement repensée: tous sont rémunérés au même salaire et font partie de l'administration de la société.
36. *« En 2006, la proportion des néo-résidents arrivés depuis 1990 est comprise entre 11 et 26 %, et elle est probablement beaucoup plus proche du second pourcentage. [...] La présence des néo-résidents apparaît nettement corrélée positivement à la création d'associations. »* (Vaillant, 2012).
37. Ce territoire se révèle attractif sur le plan migratoire par rapport à d'autres territoires ruraux et atteste d'un dynamisme démographique soutenu, qui de 1968 à 2006 mène à un « réel processus de recomposition démographique du PNR Millevaches » (Richard et Dellier, 2014).
38. D'après une étude de F. Richard et J. Dellier réalisée en 2014 sur un échantillon de 119 habitants du PNR Millevaches, la vague de nouveaux habitants proviennent très majoritairement de milieux urbains (68,3 %) contre seulement une petite part anciennement localisée en zone rurale (17,1 %). Ce fait révèle que pour leur étude, près d'un néo-résident sur cinq n'est pas un néo-rural. L'appellation de « néo-résident » serait ainsi plus juste. Toutefois dans le cadre de notre travail c'est bien le terme de « néo ruraux » qui est employés par les acteurs rencontrés
39. Ce qualificatif a été introduit par la Loi de modernisation de l'agriculture du 27 juillet 2010 après une mobilisation des professionnels et propriétaires, et vient remplacer l'agrément « d'homme de l'art » réservé aux experts et salariés de coopératives. La création du statut de GFP permet de *« proposer une offre plus large d'intervenants professionnels aux propriétaires forestiers pour gérer plus efficacement leurs forêts »* (Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, 2016).
40. C'est-à-dire qui *« se fondent sur les processus évolutifs naturels et leurs effets en fonction des utilités recherchées. Il s'agit de mettre en œuvre les grandes possibilités de rationalisations biologiques combinant la dynamique évolutive naturelle et les principes de concentration des forces sur l'essentiel »* (Schütz et Oldeman, 1996).
41. Granitiques et sableux, l'absence de complexe argilo-humique fragilise ce sol qui ne forme pas de grumeaux, mais se délie en particules fines. Ainsi lors de forte pluie ou de forts orages, les terres sont « lessivées », imbibées d'eau entraînant le sol dans son ruissellement. Compte tenu de cette particularité pédologique, les terrains sont également beaucoup plus sensibles aux passages à répétition des engins forestiers qui peuvent peser jusqu'à 40 tonnes lorsqu'ils sont chargés.
42. Dans le processus de vente de bois sur pied, c'est l'acheteur et non le propriétaire qui organise l'exploitation de la parcelle (coupe, débardage, transport jusqu'à l'industrie). Pour une vente en bord de route, les bois sont déjà abattus, débordés et l'acheteur les récupère sans avoir été impliqué dans les étapes d'exploitation.
43. Selon l'étude de Pierre Valin sur la construction symbolique et identitaire de l'arbre dans le paysage sur le territoire Limousin, la forêt du paysage limousin, *« comprenant une part importante de résineux, n'a pas été bien perçue par le regard dominant, celui de l'urbain en recherche de tranquillité, de rêve, d'esthétique »*.
44. En termes de connaissance technique, les exploitants doivent par exemple être informés sur les essences à couper et sortir du bois (ce qui leur demande de connaître les codes indiqués par le marquage des arbres), faire du repérage, mettre en place des chemins de passage dans des bois bien moins structurée (qu'en futaie régulière) et où les obstacles sont nombreux en raison du couvert continu etc.

RÉSUMÉS

Dans un contexte industrialisé, empreint d'une histoire forestière marquée par la normativité, nous proposons d'envisager l'instauration des forêts par les pratiques des gestionnaires, ces dernières étant considérées comme des négociations dynamiques et territorialisées. Les pratiques des acteurs de la gestion et la ressource forestière se façonnent ensemble en instaurant des territoires qui sont des « terrains de vie », plus que de simples supports de production. En France, sur le Plateau de Millevaches, deux communautés de gestionnaires forestiers rivalisent de « bonnes recettes » pour promouvoir tantôt la productivité, tantôt la biodiversité. Dans une relative opposition, ces deux communautés expérimentent et négocient des définitions distinctes de la forêt comme ressource. D'abord instaurée comme un système socio-technique hyper-productif, la forêt monospécifique sert la redynamisation économique d'un territoire marqué par la précarité, tout en autorisant le développement d'un tissu dense de professionnels du bois. Mobilisé par d'autres acteurs comme lieu de la lutte écologique, le système vivant de la futaie irrégulière devient support d'innovation, de cohésion sociale et d'une réflexion sur les conséquences de l'industrialisation. Entre gestion techno-systématique et gestion écosystémique, les divergences en matière de pratiques et de définitions de la forêt sont source de tensions. Chaque communauté tente d'ériger son mode de gestion de la ressource forestière comme un idéal. Pourtant ces deux dynamiques coexistent et s'influencent dans des trajectoires qui ne sont ni imperméables l'une à l'autre, ni clôturées. Reflétant ensemble une forêt complexe et des terrains de vie, ces deux communautés sont envisagées ici sous l'angle de la socio-écologie, au service d'une réflexion plus large sur la transition et la subsistance à travers des forêts habitées, apprenantes et plurielles.

In an industrialized context, based on a forest history marked by normativity, we propose to consider the *instauration* of forests and management practices as dynamic and territorialized negotiations. The practices of management actors and the forest resource, are shaped together by creating territories that are "land of life", rather than simple production means. In France, on the Plateau de Millevaches, two communities of forest managers compete for "good recipes" to promote either productivity or the biodiversity. First instaurated as a hyper-productive socio-technical system, the monospecific forest serves economic revitalization. Mobilized by other actors as a place of ecological struggle, the actors of irregular forest becomes a platform for innovation, social cohesion and reflection on the consequences of industrialization. Between "techno-systematic" and "eco-systemic" management, differences in forest practices and definitions are sometimes a source of conflict. Each community is trying to build its forest management approach as an ideal. Yet these two dynamics, during their establishment processes, co-exist and influence in trajectories that are neither impervious to each other nor fenced. Reflecting together a complex forest and territorialized land of life, these two communities are considered here from the perspective of socio-ecology, in the service of a broader reflection on the transition and subsistence through inhabited, learning and plural forests.

INDEX

Keywords : forest management, communities of practice, territory

Mots-clés : plateau de Millevaches, instauration, gestion forestière, communautés de pratique, territoire

AUTEURS

ELÉONORE KIRSCH

Assistante chercheuse, doctorante, département des sciences et gestion de l'environnement,
Université de Liège, Avenue de Longwy 185 6700 Arlon, Belgique, courriel:
eleonore.kirsch@uliege.be

DOROTHÉE DENAYER

Scientifique permanente, docteure en sociologie de l'environnement, département sciences et
gestion de l'environnement, Université de Liège Avenue de Longwy 185 6700 Arlon, Belgique,
courriel: d.denayer@uliege.be